

SMartBe
Association Professionnelle des Métiers de la Création
Rapport d'activité 2009 – programme d'activité 2010- 2011

SMartBe
Professionele Vereniging voor Creatieve Beroepen
Activiteitenverslag 2009 – geplande activiteiten voor 2010-2011

I. Rapport d'activité 2009

L'année 2009 a été l'année de la réorganisation de SMartBe en différentes entités telles que approuvées par l'Assemblée générale de septembre 2008.

Ce rapport ne comprend donc plus toutes les activités de SMartBe, mais seulement celles de l'Association Professionnelle des Métiers de la Création (APMC).

I.1. Service Infos

I.1.1. Bruxelles¹

En raison du redéploiement, il y a eu un changement de coordinatrice à Bruxelles.

En 2009, le service a veillé à la formation de tous les conseillers du pool production en vue de développer la « polyvalence », c'est-à-dire une connaissance pointue des statuts sociaux et fiscaux. L'objectif a été atteint en juin 2009. Mais pour atteindre une réelle maîtrise de ces sujets complexes, il faut entre 12 et 18 mois de mise en pratique de la matière, ce que les conseillers auront acquis fin 2010.

Quelques chiffres

En juillet 2009, l'équipe des conseillers à Bruxelles se compose de 17 emplois temps plein dont 1 coordinatrice.

En juillet 2010, l'équipe des conseillers se compose de 22 emplois temps plein dont 2 coordinatrices.

Nombre Contrats enregistrés en 2009			
	Contrats Tiers-Payant	Contrats Activités	Total Contrats
	93.327	23.561	116.888

Nombre Ouvertes 2009	Activités
	1588

Nombre de sessions d'information générale : 114, soit 1453 personnes inscrites

Nombre de sessions d'information contrats : 51, soit 460 personnes inscrites

Nombre de sessions d'information activités : 99, soit 1263 personnes inscrites

Nombre de rendez-vous personnalisés : 2542.

I.1.2. Flandre

Ontwikkeling SMartBe Vlaanderen

- In het voorjaar 2009 werd er op vraag van de voorzitter van SMartBe Professionele Vereniging voor Creatieve Beroepen, met het oog op een tweetalige samenstelling van de Raad van Bestuur Nederlandstalige bestuursleden gezocht. Vier kandidaten werden op de Algemene Vergadering van 18 juli 2009 officieel in hun functie als bestuurslid benoemd: Ann Laenen, Walter Hus, Dirk Verstockt en Wim Embrechts. Die laatste nam omwille van zijn overvolle agenda begin 2010

¹ En raison, du changement de direction dans le service info et d'un congé de maternité, il n'a pas été possible de donner, pour l'année 2009 de plus amples informations.

ontslag. Hij werd nog niet vervangen. Eind juli 2009 werd aan de directeurs een beleidsnota voor de ontwikkeling van SMartBe in Vlaanderen voorgesteld. Het document bevat ettelijke strategische voorstellen en aanbevelingen voor de ontwikkeling van de organisatie in de Vlaamse regio.

- Het beleidsdocument is een analyse van de huidige situatie in Vlaanderen en doet verscheidene aanbevelingen voor het voeren van een proactief en ledengericht beleid.
- De nota werd op 18 september 2009 voorgesteld aan de Raad van Bestuur. Onder andere op basis van de nota werd beslist om in de toekomst (september 2010) de paritaire comités op de contracten toe te passen.
- De nota werd op 26 oktober 2009 tijdens een SMartmiddag in het Frans en Nederlands toegelicht aan de medewerkers. Hun vragen werden beantwoord. Het document werd naar het Frans vertaald en intern verspreid, met de bedoeling aan de Franstalige medewerkers de problematiek rond het doorbreken van SMartBe in Vlaanderen te duiden.
- De nota dient voor het Team Vlaanderen en de nieuwe Nederlandstalige medewerkers als basisdocument en leidraad.
- In 2009 kwamen er voor heel België 5.361 nieuwe leden bij of een gemiddelde van 447 per maand. Voor Vlaanderen is dit 765 (14,26%) nieuwe of gemiddeld 64 leden per maand. Uitschieters zijn de provincie Vlaams-Brabant (331 leden of 6,17%), Antwerpen (199 leden of 3,70%) en Oost-Vlaanderen (150 leden of 2,80%). Limburg en West-Vlaanderen doen het met 31 (0,50%) en 54 (1%) nieuwe leden beduidend minder goed. > zie bijgevoegde tabel.
- Voor Brussel en Wallonië zijn er respectievelijk op jaarbasis 2.325 (43%) en 2.271 (42%) leden bijgekomen, of 194 en 189 per maand.
- In het beleid voor de ontwikkeling van SMartBe in Vlaanderen werd beslist ons vooral te richten op de regio's Antwerpen en Oost-Vlaanderen. Hier wonen in Vlaanderen het meeste aantal kunstenaars of mensen met een creatief beroep. De studie *Tijdelijke Werkkrachten in de Kunstensector* (publicatie van het studie bureau van SMartBe in 2010) bevestigt dit.
- De Vlaams-Brabantse leden komen normaliter naar het kantoor in Brussel.

Communicatie met directie en Raad van Bestuur

- Regelmatig zijn er tussentijdse feedback- en discussiemomenten met de projectleider voor SMartBe Vlaanderen en de leden van directie, de afgevaardigde bestuurder en vooral de Nederlandstalige leden van de Raad van Bestuur.
- Maandelijks is er een vast bijpraatmoment met de directeur van Professionele Vereniging voor Creatieve Beroepen, en de coördinatrice. Dit om de uitwerking, opvolging en bijsturing van de strategie voor SMartBe in Vlaanderen te garanderen.
- De coördinatrice neemt voor SMartBe Vlaanderen om de twee weken deel aan de coördinatricevergadering.

Team Vlaanderen

- Wekelijks bespreken de coördinatrice en de projectleider de afgelopen week en de te ondernemen acties voor de komende week.
- Eind maart 2009 werd een nieuwe voltijds adviesverlener aangenomen voor de ondersteuning van het Team Vlaanderen.
- In juni 2009 werd het Team Vlaanderen versterkt met 1 VTE . Samen met de coördinatrice ad interim werd er eerst gewerkt rond de verdere ontwikkeling van SMartBe in Vlaanderen (zie beleidsnota). Nadien gaat deze VTE aan de slag als projectleider voor het Team Vlaanderen.
- Het Team kreeg in 2009 een meer dynamische vorm. Om het meer te betrekken bij de ontwikkeling van SMartBe in Vlaanderen zijn er de twee weken vergaderingen. Er worden problemen besproken, van gedachten gewisseld, verbeteringen voorgesteld en brainstormings georganiseerd.
- Het dynamischer maken van het Team is nog volop bezig en wordt in 2010 verdergezet.
- Binnen het Team waren er twee coördinatrices. Er werd voor de beide een duidelijke rolverdeling afgesproken. Een coördinatrice werd beleidsmedewerker voor de ontwikkeling van SMartBe in Vlaanderen. De andere stond in voor technische coördinatie van de adviesverlening.

- In oktober kondigde een coördinatrice aan dat ze SMartBe zou verlaten, op zoek naar een nieuwe uitdaging. Ze verliet de organisatie effectief eind januari 2010. Sindsdien is er één voltijds coördinatrice (inclusief adviesverlening) voor SMartBe Vlaanderen.
- Met het aangekondigde vertrek in januari 2010 werd beslist dat vanaf 18 januari een adviesverlener uit Brussel 3/5 voor Vlaanderen zal werken. Eerst een dag als adviesverlener in Antwerpen en twee dagen in Gent. Vanaf juli 2010 werkt ze in principe enkel in Gent.
- Voor de uitbereding van het Team in Antwerpen werd er begin oktober 2009 een vacature voor twee nieuwe medewerkers uitgeschreven. 74 kandidaten stuurden hun kandidatuur in. Eind december werden twee kandidaten geselecteerd en begin januari 2010 voltijds in dienst genomen. Na een intense opleiding van 6 maanden in Brussel worden ze vanaf eind juni 4/5 ingeschakeld op het kantoor in Antwerpen. 1/5 zullen ze blijven werken in Brussel en op de maandag deelnemen aan de tweewekelijkse vergaderingen. Deze uitbreiding is ook nodig om afwezigheden door vakantiedagen en ziekte te kunnen opvangen. Het geeft de teamleden daarnaast meer armslag om proactief te werken.
- Beide nieuwe adviesverleners hadden al een netwerk van kunstenaars en organisaties in de regio Antwerpen. Naast het werk als adviesverlener behoort het tot hun takenpakket om workshops te organiseren en hiervoor opdrachtgevers en organisaties te contacteren.
- Als bijlage vindt men de planning vanaf juli 2010 voor de verdeling van de adviesverleners over de antennes Gent en Antwerpen.

Proactief beleid Team

- Iedere maandag ontvangt het Team via het studiebureau een lijst nieuwe leden die de week voordien in de Vlaamse regio zijn bijgekomen. Die leden worden door het Team opgebeld en uitgenodigd naar de kantoren. Hiervoor werden standaardbrieven opgesteld.
- Wekelijks en maandelijks worden er cijfers bijgehouden met het aantal afspraken in de antennes. Als bijlage een gedetailleerd overzicht.
- Op initiatief van het Team Vlaanderen is er ook een maandelijks lijst met het aantal nieuwe leden die er de afgelopen maand per regio bijgekomen zijn. Voor Vlaanderen is er een opsplitsing in de tabel per provincie. In 2010 zijn er ook gedetailleerde cijfers per Waalse provincie. De lijst wordt aan het begin van elke maand naar de directeurs en alle coördinatrices doorgestuurd.
- Als kennismaking en bindingsmoment met de Gentse leden werd er op 22 oktober 2009 een drink in de antenne georganiseerd. Er was een magere opkomst. Niettemin was er van de aanwezige leden enkel positieve feedback te horen. Het bevestigt ergens dat, alleszins op dat moment, de binding met de leden nog niet echt aanwezig is. Een punt waarop het Team in 2010 verder werkt. Speciaal voor deze gelegenheid werd een uitnodiging vormgegeven en verstuurd naar alle Oost-Vlaamse leden.
- Op basis van het succes met de Nucleo workshop in december 2009 (zie sponsoring) werd beslist om in 2010 meer hier rond te werken. Een actieplan werd uitgewerkt en de PowerPoint verbeterd.
- Het contacteren van culturele organisaties en het kunstonderwijs om externe workshops van SMartBe te organiseren. Deze organisaties worden telefonisch gecontacteerd en krijgen achteraf een infobrochure met meer informatie opgestuurd, per mail en/of per brief. Zo werden er in het eerste semester infosessies gegeven in Sint-Lukas Gent en in de Pianofabriek. Aan organisaties die infosessies organiseren over zakelijke aangelegenheden binnen het artistieke leven werden een aantal infobrochures van SMartBe opgestuurd om onder de deelnemers van de infosessies te verspreiden.
- Eind 2009 werd er samen met de Verenigde Producties vzw een plan uitgewerkt om in Vlaanderen coproducties rond de dienst Activiteiten uit te werken. Enkel organisaties met een brede achterban komen daarvoor in aanmerking.

Vorming Team

- Deelname aan het Uitforum in Bozart. Een dag waar de cultuurcommunicatie centraal staat.
- Bezoek met EGI bij het SFP over Nederlandstalige vormingen in HR-management

Kantoren & infrastructuur

- In januari 2009 verhuisde het Gentse kantoor van de Backstage (over Kunstencentrum Vooruit) naar een nieuwe locatie aan de Coupure Links. De bereikbaarheid voor de leden, de accommodatie en klantvriendelijkheid van het kantoor is hierdoor sterk verbeterd. Het kantoor werd in plaats van één dag per week twee dagen geopend.
- Sinds september zijn zowel SMartBe Antwerpen als SMartBe Gent vier dagen per week toegankelijk voor de leden. Op maandag worden alle oproepen uit Vlaanderen doorgeschakeld naar het kantoor van het Team Vlaanderen in Brussel.

Communicatie SMartBe Vlaanderen

- Voor de regionale en Europese verkiezingen in juni 2009 werd er een Nederlandstalig en Franstalig memorandum klaargestoomd. Het document werd aan Vlaamse zijde per post verstuurd naar 228 politici van de democratische partijen en ter informatie aan 400 organisaties. Daarnaast nog eens per mail naar 320 mailadressen. Hiernaast kregen we van de politici 27 antwoorden en waren er lobbyafspraken met Groen!, Open VLD, sp.a. Er werd aan verscheidene cultuurdebatten deelgenomen. In de krant *De Witte Raaf* verscheen er een stukje over het memorandum, dat ook tot 9 Nederlandstalige videocapsules werd verwerkt. Eric Lauwers en Walter Hus, lid van de RVB, werkten dit samen met actrice Sara De Bosschere uit. De capsules konden op de site www.smartbe.be worden bekeken.
- In 2009 werd er beslist op regelmatige basis naar de leden een nieuwsbrief te sturen: SMartLink. Elke versie heeft een ander thema en wordt opgesteld in het Nederlands en het Frans. De Nederlandstalige versie kan verschillen van de Franse. Deze bijdragen worden geleverd door een van de Nederlandstalige medewerkers of iemand van het Team Vlaanderen. Het Editio, een korte videoboodschap, wordt telkens door de projectleider van het Team Vlaanderen ingesproken.
- De info over de kantoren en de adviesverleners op de website werd aangepast en verduidelijkt.
- Voor de dienst communicatie werd eind 2009 een nieuwe Nederlandstalige medewerker gezocht. Een lid van het Team Vlaanderen bekeek mee de redactiekwaliteiten van de geselecteerde kandidaten.
- Voor de infosessies (vandaag omgevormd tot workshops) in het kunstonderwijs werd er een affiche ontworpen. Een eerste grafische poging om te communiceren over SMartBe.
- Een ledenbrochure werd door de dienst Communicatie vormgegeven. Ook aan de inhoud en het nalezen van de teksten in het Nederlands werd er door het team Vlaanderen meegewerkt. Deze brochure is een enorme verbetering in de communicatie.
- Heel wat teksten werden van het Frans naar het Nederlands vertaald, nagelezen en geschreven.

Netwerking

- Aanwezigheid op de voorstelling van Demos, kenniscentrum op 22 januari 2009
- Ontmoeting met het diensthoofd CJP, op woensdag 4 februari 2009 om de werking van SMartBe uit te leggen.
- Ontmoeting met de zakelijk leidster van Zebrart, op 6 maart 2009 om de werking van SMartBe uit te leggen en vragen te beantwoorden over de tewerkstelling van gevluchte kunstenaars.
- Aanwezigheid op 9 maart 2009 bij het colloquium Cultuurmanagement aan de Universiteit Antwerpen over samenwerkingsverbanden in de culturele sector.
- Contact met OCMW Gent voor het geven van meer uitleg over het artikel 60 en de SMartBe *Activiteiten*. Uiteindelijk kon het OCMW niet worden overtuigd.
- Contact met OCMW Oostende voor een artikel 60. Hier ging het OCMW wel akkoord en het lid heeft onder de begeleiding van Yves Martin een Activiteit geopend.
- Bezoek bij Rogil Marketing Services op 27 oktober 2009 als opdrachtgever om SMartBe en haar diensten toe te lichten.
- Aanwezigheid op de voorstelling CAO 227 georganiseerd door MediArte op 12 juni 2009.
- SMartBe werd op 18 mei 2009 aan de VUB uitgenodigd voor het geven van een gastcollege bij professor Katia Segers van het departement communicatie over onze werking en plaats in de sociale economie. Het door een 40-tal studenten gevolgd college werd gegeven door het studie bureau en de projectleider SMartBe Vlaanderen.

- Cultuurinvest zette een beknopte database online met de dienstverleners in de culturele sector en de diensten die ze aanbieden. SMartBe is er daar een van. In ruil voor deze informatie op hun website verscheen er een tekst over Cultuurinvest op www.smartbe.be.
- Het Brussels Kunstenoverleg of BKO startte in 2009 een uitgebreid overleg met de culturele sector en de overheden in het Brussels. Daaruit groeide een cultureel plan voor Brussel en een aantal werkgroepen. Het Team Vlaanderen was betrokken bij enkele voorbereidende vergaderingen die het BKO hield en overlegde concreter hoe we als organisatie kunnen bijdragen aan het plan. SMartBe neemt momenteel deel aan twee werkgroepen: Kunstenaars en Cartographie.
- In september 2009 werd een aanvraag tot lidmaatschap ingediend bij VOSEC, het Vlaams Overleg Sociale Economie. SMartBe werd in maart 2010 op de algemene vergadering als waarnemend kandidaat lid toegelaten.
- Eveneens in september was er een overleg met FARO en Toerisme Vlaanderen over een statuut voor gidsten. Ze pleiten voor eenzelfde statuut naar analogie met het statuut voor de kunstenaar.
- Op 7 oktober was er een kennismakingsgesprek met Micro Marché. Een van de Nederlandstalige leden van de RVB vroeg om daarmee contact op te nemen. Onze werking en de meewarde ervan voor deelnemers aan Micro Marché werden uiteengezet. Een Brussels adviesverlener is vast aanspreekpunt voor het ontvangen en begeleiden van de medewerkers bij Micro Marché.

Lobbyen

- Naar aanleiding van het memorandum voor de verkiezingen waren er ettelijke lobbyafspraken met Vlaamse politici of studiebureau's van politieke partijen.
- Op 5 oktober 2009 was er een kennismakingsgesprek met de kabinetschef cultuur, Gerda Van Der Plas, om de werking van SMartBe uit te leggen.
- Op 15 oktober 2009 was er een gesprek met Elke Cornelissens van t-Heater, het SBK van t-Interim. Vooral aan Franstalige kant werd er kritiek op de werking van SMartBe opgevangen. t-Heater opende recent een bureau in Luik en wil daar meer voet aan de grond krijgen. We confronteerden t-Heater met de negatieve kritiek en spraken openlijk over de verschillen in aanpak.
- In de aanloop van de verkiezingen werden er heel wat cultuurdebatten georganiseerd waarop SMartBe steeds aanwezig was.
- In november werd er een uitnodiging gestuurd naar de sociaal bemiddelaar voor het paritair comité 304. Begin januari 2010 leidde dit tot een concrete afspraak waarop de werking van SMartBe werd toegelicht.

Studiebureau SMartBe

- In april 2009 werd er een interne vacature geplaatst voor een Nederlandstalige medewerker bij het studiebureau.
- Voor de publicatie *De kunstenaars en hun tussenpersonen* werd op vraag van het studiebureau gezocht naar een geschikte Vlaamse uitgever. Er werd hiervoor een contract afgesloten met LannooCampus
- Voor het boek was er heel wat redactiewerk op de teksten, waaraan werd meegeholpen. Ook werden er door het Team drie interviews afgenomen, waarvan er twee waarvan er twee verkorte versies in het boek werden opgenomen.

Voor het aantrekken van mogelijke subsidies voor de werking van het studiebureau of een specifiek onderzoek werd eind 2009 samen met het studiebureau een actieplan uitgewerkt. In 2010 - een oproep lanceren voor de leden;

- dossiers uitkiezen en opvolgen;

- communiceren over de beurzen via de SMartLink en de website.

- zal er doelgericht met mogelijke partners of subsidiënten contact worden opgenomen.

Sponsoring

- SMartBe werkte mee aan het project Kunstennoord te Antwerpen. In ruil voor een vermelding als partner op de website werd er 1.000,00 € aan het unieke project bijgedragen. Tijdens het openingsevenement werd er een (artistiek) promotiefilmpje over SMartBe afgespeeld.

- Vanaf het najaar 2009 werd er voor het eerst in Vlaanderen rond een echt sponsorbeleid gewerkt. De bedoeling is organisaties te vinden met een brede achterban. Er wordt telkens ook een workshop gegeven over de zakelijke kant van het artistieke werk en de diensten van SMartBe. De nadruk ligt vooral op de *Activiteiten*. Voor de workshop werd er een eerste powerpoint ontwikkeld, die in 2010 grondig werd gewijzigd.
- Nucleo vzw te Gent ontving via een sponsoring 4.000,00 € voor De Collectie. Deze groepstentoonstelling (4 – 27 december) kreeg heel wat aandacht en SMartBe werd vermeld op affiches en hun website. Daarnaast gaven we op 10 december een workshop over de zakelijke kant van het artistieke werk aan 30 mensen. Een tiental onder hen stroomden uiteindelijk door naar het kantoor SMartBe Gent.
- Met Frappant XPO, een initiatief van AmuseeVous vzw, werden de eerste gesprekken gevoerd voor een mogelijke sponsoring. Frappant XPO zijn 5 tentoonstellingen in de provincie Antwerpen waaraan een 35-tal kunstenaars deelnamen.

Moeilijke opdrachtgevers

- In Vlaanderen zijn er problemen met ettelijke opdrachtgevers. Ze struikelen over het niet toepassen van de barema's op de contracten, het niet-erkend zijn van SMartBe als SBK of de onduidelijke communicatie rond de verschillende entiteiten.
- Er werd een lijst opgesteld met de meest problematische opdrachtgevers, die ook een voor een werden gecontacteerd. Sommige konden van onze werking worden overtuigd; andere niet. Dit werk zal in 2010 worden verder gezet.
- Het in 2010 effectief toepassen van de barema's op de SMartBe contracten en de sociale verworvenheden volgens de cao's zal ook heel wat kritiek op SMartBe wegnemen.

I.1.3. Wallonie

Le travail en antenne

Les antennes wallonnes proposant les services de SMartBe sont toujours : Liège, Namur, Mons et Charleroi.

Au cours de l'année 2009, les jours de permanence ont augmenté à Namur, Mons et Charleroi. Les membres sont donc reçus maintenant 5 jours sur 5 à Liège et Namur, 4 jours par semaine à Mons et 2 jours par semaine à Charleroi (3 jours en 2010).

On remarque des différences d'approche d'accueil dans les différentes villes. Les bureaux situés en centre ville fonctionnent davantage à « bureau ouvert », tandis que d'autres, plus décentrés accueillent sur rendez-vous afin d'assurer un moment exclusivement réservé aux visiteurs.

A Liège et Mons, où les antennes sont accessibles facilement, pas mal de membres passent à l'improviste, sans rendez-vous, soit pour simplement déposer des documents (ce qui offre une certaine convivialité, notamment pour connaître les membres), soit, pour les nouveaux/futurs membres, pour des questions, renseignements, inscriptions. Même si tous les conseillers sont occupés en rendez-vous, ils peuvent ainsi s'interrompre et donner des renseignements rapidement. Dans la mesure où l'antenne est en centre ville, on imagine que la personne ne s'est pas déplacée expressément, elle accepte donc de revenir à un moment où on pourra lui consacrer plus de temps.

A Namur et Charleroi, où les antennes sont plus excentrées, on imagine aisément que les personnes n'arrivent pas à l'improviste et donc acceptent peut-être plus difficilement de ne pas recevoir immédiatement leurs informations. Informer que l'accueil se fait sur rendez-vous permet d'assurer une attention complète et un moment réservé.

Dans les deux cas, les personnes reçues en rendez-vous reçoivent l'attention la plus complète du conseiller. Lorsque le rendez-vous est interrompu par une visite inopinée ou un appel téléphonique, le membre est toujours assuré de la rapidité de l'intervention. Ce qui lui permet de comprendre l'étendue du travail de l'association (en termes de membres et de services) et de, mentalement, se dire que son cas n'est pas unique.

Dans l'optique d'un accueil optimal (rendez-vous et téléphone), le service info Wallonie a comme objectif la présence de deux conseillers par bureau et par jour d'ouverture. C'est devenu le cas en cours d'année à Namur et Mons. L'antenne de Liège est passée de 2 à 3 puis 4 conseillers (3ETP). Seule l'antenne de Charleroi ne permet pas encore cette configuration, mais on verra plus loin que le

conseiller de Charleroi travaille aussi d'autres jours de la semaine en duo dans d'autres antennes wallonnes d'autres villes.

En effet, travailler à deux permet également des échanges sur le travail, élément essentiel du travail de conseiller. De même, pas mal de conseillers wallons travaillent dans plusieurs villes. Pour des raisons d'organisation générale, mais aussi par souhait des travailleurs eux-mêmes de faire des échanges entre les villes. Des échanges peuvent donc se faire entre antennes wallonnes mais aussi avec Bruxelles pour connaître non seulement l'équipe de conseillers bruxellois, mais aussi les autres.

Dans la même optique, les équipes augmentent dans la plupart des antennes. Un nouvel engagement à Liège, un autre qui se partage entre Namur et Mons et un renfort sur Charleroi pour une journée.

En terme d'équivalents temps plein, on augmente de 25% entre le début et la fin de l'année.

Un dossier pour l'obtention d'emploi APE a été rentré à la Région Wallonne. 6 ETP ont été accordés pour des postes de médiateur, chargé de relations publiques, chargé de diffusion (en tant que spécialisation interne) et 3 chargés de projets. Tous sont employés par la structure Productions Associées en vue d'améliorer l'accompagnement au développement des activités économiques des membres.

La polyvalence et les spécialisations

Depuis fin 2008, une nouvelle structuration du service des conseillers est en place. Tous les conseillers vont développer leur travail dans un souci de polyvalence², mêlant gestion des outils contrats et activités, mais aussi délivrance de l'information (chômage, statuts sociaux, etc.).

Au bout d'une période variant entre 12 et 18 mois d'ancienneté en terme de polyvalence, le conseiller pourra se spécialiser dans une matière, un secteur, un service.

Les conseillers wallons développent les spécialisations suivantes : BD / Illustration, chômage (aide à la formation des nouveaux polyvalents), droits d'auteur (mise en place d'une information adaptée aux outils SMartBe) et logistique.

Les activités en antenne

Les rendez-vous. On constate une large supériorité des rendez-vous relatifs aux « Activités » dans les secteurs artistiques, que ce soit pour des inscriptions ou pour des suivis. Cela représente près de 50% des rendez-vous en Wallonie.

Les autres rendez-vous importants quantitativement portent sur des explications sur les contrats des secteurs artistiques (15%) et sur des « infos générales » (13%) : statut social, chômage dont le calcul d'accès au chômage, etc.

Les rendez-vous sur les contrats ou les activités des secteurs non-artistiques représentent environ 15%.

	Charleroi	Mons	Namur	Liège	
Contrats artistiques	40	90	78	43	251
Contrats non artistiques	24	30	50	15	119
Activités artistiques	84	174	248	318	824
Activités non artistiques	20	10	48	64	142

² Il faut différencier les tâches polyvalentes (assumées par tout le personnel des équipes de terrain), des tâches spécialisées (assumées par certains). Le but de la polyvalence est qu'un interlocuteur unique face aux membres puisse assumer un service d'information, de conseil et d'aide à la gestion le plus complet possible. Ceci afin d'éviter que les membres doivent prendre de nombreux rendez-vous pour espérer obtenir une réponse cohérente à leurs problématiques professionnelles.

Les spécialisations ont pour but d'être un soutien à l'équipe sur des matières plus complexes.

La spécialisation sera aussi une possibilité d'évoluer en interne, ne fut-ce que dans un premier temps par la diversification des tâches assumées.

Chômage/Statuts	14	36	42	146	238
Donneurs d'ordre	6	6	14	8	34
Promotion offre Mobistar pour membres SMartBe	0	0	0	18	18
Art.60	0	0	0	12	12
Organisation événementiel	2	0	0	7	9
Relations Publiques	0	0	0	5	5
Immobilier	0	0	0	50	50
Autres	15	0	2	46	63
TOTAL	205	346	482	732	1765

Les sessions d'information

Antenne	SI	Inscriptions	Moyenne	SA	Inscriptions	Moyenne
Liège	36	575	16	36	546	15
Namur	24	298	12	12	174	15
Mons	24	231	10	16	165	10
Charleroi	12	130	11	12	133	11
TOTAL	96	1234		76	1018	

SI = Session d'information générale

SA = Session Activités

En ce qui concerne les SI, on voit que Liège en organise en moyenne 3 par mois, Namur et Mons, c'est plutôt tous les quinze jours et pour Charleroi, on est exactement à 1 par mois. Vu les chiffres, il semble que le rythme soit suffisant.

En ce qui concerne les SA, le rythme est identique à Liège et Charleroi, par contre correspond à la moitié à Namur, et à deux tiers à Mons.

En moyenne, le public peut s'inscrire entre 3 semaines et 1 mois à l'avance. Le nombre de places varie entre 15 et 20 personnes selon les antennes.

Sur base d'autres chiffres non présentés, on constate un certain décalage entre les personnes inscrites et les personnes présentes aux sessions données en antenne. On constate un taux de présence de 87% pour les sessions d'informations (83% pour les SI et 91% pour les SA). Cela correspond à des personnes qui se désistent (27% environ) mais qui sont contrebalancées par 14%, en moyenne, de personnes qui se présentent « à l'improviste » et peuvent ainsi assister à la session.

Sur la base de cette constatation et sur l'hypothèse que, malgré un mail de rappel d'inscription les personnes qui s'inscrivent longtemps à l'avance se désistent plus facilement, l'antenne de Liège a notamment décidé de diminuer en 2010, le délai d'inscription aux sessions à 2 semaines. Il sera temps de déterminer si le rapport diminue et d'appliquer ou pas ce délai aux autres antennes.

Relations avec les autres services de l'association

Les équipes sont également sollicitées pour collaborer avec d'autres services, notamment le **Bureau d'Etudes**³. Pour l'étude sur les *Services à la production artistique en Région Wallonne*, les conseillers ont réalisé des interviews. Une autre conseillère est impliquée depuis 2009 dans le groupe BD.

Outre des réunions d'équipes qui permettent d'aborder tant des sujets d'organisation pratique que des sujets de discussion de fond, des **formations** sont également proposées aux équipes sur divers sujets, que ce soit des matières liées à l'information (ex : mise à jour sur des matières telles que le chômage),

³ Voir aussi Bureau d'Etudes, p.14

des techniques de communication (prise de parole en public, communication non-verbale, entretien en face-à-face) ou encore des formations d'échanges de pratiques.

Des relations avec le service de communication⁴ sont également mises en place. Les conseillers participent à l'élaboration de la newsletter SMartLink (interviews, proposition de sujets).

SMart Immo : à Liège, les conseillers ont pris en charge la gestion du bâtiment du Quai des Tanneurs (travaux, aménagement, relations avec les occupants, gestion quotidienne).

L'organisation et la participation à des événements

Dans différents dossiers, les conseillers sont amenés à intervenir à l'extérieur, que ce soit dans le cadre de partenariats, de rencontres, d'organisation ou de participations à des événements.

De manière générale, SMartBe est invité pour une présentation de l'association, de ses services, de ses outils ainsi que de ses sessions d'informations (statuts sociaux, règles relatives au chômage, etc.). Objectif : faire connaître l'association, ses services, ses outils mais aussi et surtout l'antenne la plus proche.

Ce type d'intervention est largement sollicité dans les écoles (artistiques, dans les universités ou lieux de formation), mais aussi auprès de syndicats ce qui a permis notamment la participation à des tables-rondes où les antennes wallonnes de SMartBe sont appelées en tant qu'experts.

D'autres interventions sur des événements locaux ont également eu lieu (partenariats, présence à des événements).

Généralement, toutes ces expériences offrent à l'Association l'opportunité d'élargir ses missions et de se positionner publiquement sur divers sujets.

Les diverses interventions sont reprises ci-dessous pour donner une idée de la diversité des lieux et des interventions. Plus de détails (succès de l'opération, intérêt et attentes du public, questions récurrentes...) peuvent être obtenus auprès de la coordinatrice ou des responsables d'antennes.

Ville	Où? Quoi?	Public	Type d'intervention
Charleroi	Job en Stock	50	Stand (salon)
	Fêtes de la Musique	40 groupes	Présence dans les loges (contacts)
Mons	Le Manège	50	Statuts belge et français + mobilité
	Ventilot	15	Promouvoir le bureau de Mons et l'Association
Namur	AID Court-St-Etienne	15	Présentation Smart + outils, services
	TVLUX	20	Présentation Smart + outils, services
	FGTB Jeunes	6	Réunion de préparation
	FGTB Jeunes	10	Réunion débat autour du "statut d'artiste"
	FGTB Jeunes	10	Info Statut Artiste
Liège	CGSLB	1	Info Statut Artiste
	Carrefour Emploi formation	30	Présentation Smart + outils, services
	Saint-Luc - section IlluBD	30	Présentation Smart + outils, services
	Saint-Luc	15 + 20	Présentation Smart + outils, services
	Château-Massart	10	Présentation Smart + outils, services
	Château-Massart	15	Présentation Smart + outils, services
	Gsara	8	Présentation Smart + outils, services
	ULg	15	SMart - opérateur/médiateur culturel (présentation, philosophie, services)
	Clust'Art	12	Réunions Comité de sélection (x 4)
	Liège MC 2010	25	Réunions Comité de pilotage (x 2)
	SUN	6	Réunion Projet Développement Eco (x3)

⁴ Voir aussi Service Communication, p. 12

LLN	UCL	40	Présentation Smart + outils, services
	Ferme du Biéreau	20	Présentation Smart + outils, services

L'organisation d'événements

Seule l'antenne de Mons a été active dans ce domaine.

On constate une bonne dose d'originalité des approches proposées mais aussi des opportunités saisies lors d'événements locaux de relativement grande importance.

L'objectif principal étant de faire connaître l'association, ses services, ses outils mais aussi l'antenne la plus proche.

Citons : *Artiste ça ne s'improvise pas ?* soirée impro (Le Bateau Ivre) (150 spectateurs), *Scènes d'été* (Grand Place), co-organisation avec la Ville de Mons, appel à projet, programmation de groupes (entre 100 et 200 spectateurs), *Festival Théâtre en rue* : programmation et organisation d'une scène jeunesse sur base d'un appel à projet (sera réitéré en 2010) (entre 60 et 80 spectateurs).

D'autres types d'interventions et de rencontres existent en Wallonie. Ils concernent des partenaires locaux, des pouvoirs publics ou des initiatives privées, pour la mise en place de projets, qu'il s'agisse d'événements ou de projets immobiliers (Liège, Namur).

I.2. Service Juridique

Le Conseil et l'assistance juridiques

SMartBe fournit des conseils juridiques concernant le chômage, le statut social et fiscal de l'artiste, les droits d'auteur et droits voisins et les conventions.

Le site Internet de SMartBe (www.smartbe.be) fournit des informations détaillées relatives au statut des artistes, à la sécurité sociale (allocations familiales, chômage, soins de santé, accidents de travail et pension), aux droits d'auteur et droits voisins (dont une liste des points à vérifier lors de la négociation d'un contrat), à la fiscalité et à la création d'une ASBL.

Des séances d'informations mensuelles spécialisées traitant des "conventions relatives aux droits d'auteur et aux droits voisins" ont été organisées. Elles sont animées par un partenaire avocat.

Le Service juridique propose en outre une assistance juridique aux membres présentant des dossiers assez difficiles en matière fiscale ou de chômage.

Enfin, depuis fin 2009, un service spécialisé de médiation entre membres et donneurs d'ordre a été mis en place.

L'équipe

L'année 2009 a été, pour le moins, une année agitée en ce qui concerne l'équipe du service juridique. Alors que fin 2008, le service était composé de 4 personnes, mi 2009, il n'en comportait plus que 2 suite au départ de deux juristes dont l'un pour la direction d'une des entités créées à l'occasion du redéploiement.

Le nombre de travailleurs était donc tout à fait insuffisant pour faire face à la charge de travail toujours plus importante et aux nombreux défis et projets à entamer ou à poursuivre. De plus, le service juridique manquait d'un juriste néerlandophone.

Il a donc été décidé, fin septembre, de procéder à l'engagement de 3 juristes pour renforcer l'équipe : ce fut chose faite d'abord entre octobre 2009 et janvier 2010. La priorité de 2009 a été de reconstruire l'équipe du service juridique et de la former.

La fragilité de l'équipe, en 2009, n'a malheureusement pas permis d'entamer certains projets prévus pour cette année ni l'aboutissement de projets qui étaient en cours fin 2008.

Le travail a principalement consisté à répondre, de la meilleure manière, compte tenu des circonstances, aux demandes les plus urgentes des membres.

Les fonctions du service

- Informations et conseils individuels aux membres et non membres ;
- Défense des membres notamment en matière de fiscalité et de chômage ;
- Information collective ;

- Lobby et participation au Bureau d'études ;
- Support aux conseillers ;
- Support au service paiement (aux niveaux de la récupération de certaines créances impayées, des faillites et pour des médiations) ;
- Accompagnement juridique des différentes entités, développement et validation des services SMartBe (contrats, activités, intérim, leasing, immo, etc.) ;
- Formation des équipes en matière de droit du travail et de sécurité sociale ;
- Participation à la formation des membres sur les contrats (dans le cadre de la formation « Du rêve artistique au projet professionnel ») ;
- Participation aux réunions de coordination des différents services.

Données chiffrées

Les matières principales traitées portent sur le chômage, le statut social et fiscal des artistes, les droits d'auteur et droits voisins, les conventions, ainsi que des informations générales.

Estimation du traitement : au cours de l'année 2009 :

- Environ 20 mails par jour par juriste ;
- Une quinzaine d'appels téléphoniques traités par jour ;
- Environ 100 rendez-vous individuels ;
- Traitement d'une cinquantaine de dossiers relatifs au chômage ou à la fiscalité.

Environ 85 % de francophones pour 15 % de néerlandophones ont recours au Service juridique, répartis en 40 % de femmes pour 60 % d'hommes. 50 % d'entre eux viennent de Bruxelles, 30 % de Wallonie et 20 % de Flandre. Ils se répartissent comme suit en tranches d'âge : 70 % ont entre 20 et 40 ans, 20 % entre 40 et 50, 10 % ont 50 ans et plus.

Ils relèvent des secteurs artistiques et culturels au sens large, mais aussi des autres professions intermittentes. Ce sont principalement des musiciens et chanteurs, des comédiens, des techniciens, des graphistes et professionnels multimédias, auteurs de BD et écrivains.

Information collective

Au cours de l'année 2009, le Service juridique a assuré : l'adaptation/suivi des documents utilisés par le service Info, l'adaptation/suivi des informations en ligne sur le site www.smartbe.be (essentiellement dans « tout savoir sur » et dans l'interface membre), l'insertion sur le site de news ponctuelles, en fonction de l'actualité, le suivi du conseil spécialisé en droit d'auteur et droits voisins effectué en collaboration avec un avocat.

Accompagnement, validation des services SMartBe

Finalisation d'un cadastre des « activités SMart » et constitution de règles de fonctionnement par branches d'activités, poursuite de l'étude sur le droit du travail, poursuite de l'étude approfondie sur l'intérim, étude sur la rémunération et sur les frais.

Lobby

A part la préparation d'un dossier reprenant toutes les questions que l'on se pose en matière de chômage et les commentaires sur la législation chômage et l'interprétation qu'en donne l'ONEm, aucune démarche concrète n'a été entamée au cours de l'année 2009.

Structures

Réflexions juridiques, création, encadrement des nouveaux outils :

- Projet intérim : début d'analyse juridique sur l'intérim et ses conséquences pratiques dans le cadre de la création du Palais de l'intérim
- Projet droit du travail : poursuite de l'analyse juridique sur le droit du travail dans le cadre des contrats SMartBe : analyse des barèmes et autres éléments de la rémunération dans différentes commissions paritaires dites artistiques (CP 303, 304, 227, 329) en vue de leur implémentation dans les contrats SMartBe (choix dans les contrats artistiques entre la formule actuelle et le contrat de travail), analyse d'autres sujets problématiques en matière de droit du travail (maladie, jours fériés, congé de paternité, de maternité, etc.).

Formations

En interne, une formation à l'équipe donnée sur la mobilité et sur des questions de droit du travail et de sécurité sociale.

En externe, deux sessions de formations dans le cadre de la formation « Du rêve artistique au projet professionnel ».

Service de médiation

Fin 2009, l'engagement d'un nouveau juriste a permis la création d'un service spécifique : la médiation entre membres et donneurs d'ordre qui sont en conflit. Auparavant, SMartBe intervenait déjà pour tenter de trouver une solution à l'amiable entre les parties. Mais l'arrivée d'un spécialiste devrait permettre un traitement et un suivi plus approfondi de ces dossiers (organisation de rencontres avec le DO, avec le membre, entre le DO et le membre, tentative de trouver des solutions spécifiques, parfois originales).

I. 3. Service Communication

2009 a été une année de construction. Construction d'un message, construction d'outils de communication et construction de l'équipe. 2010 sera l'année de la consolidation et des améliorations. 2011 sera l'année du développement des outils et de la communication en général.

Attaché à l'Association Professionnelle des Métiers de la Création, le Service Communication place le membre au centre de son travail, tant au niveau du contenu que de la forme, en phase avec ses valeurs ancrées dans l'économie sociale. A ce titre, le Service Communication sert de trait d'union entre SMartBe et les membres. Une réflexion est entamée sur le développement d'une meilleure interactivité pour mieux y parvenir.

Service transversal, la communication se place au service des autres services de SMartBe. La méthode de travail se base sur la mutualisation des moyens et des savoirs.

L'équipe

Le travail du service est réparti comme suit : chaque membre de l'équipe est chargé de la coordination d'un outil de communication et vient en support des autres membres de l'équipe (rédaction, traduction et relecture ou support technique).

La transversalité du service communication demande une grande capacité d'assimilation de matières très variées. Les textes à rédiger demandent de passer de la rédaction de textes techniques à celle de texte plus « littéraires ». Cet exercice demande de l'écoute, pour pouvoir traduire, à travers des mots simples et directs, les idées parfois complexes. Une des tâches de la communication est de récolter tous les points de vue et de tenter de les synthétiser et de ce développer un plus grand sentiment d'appartenance.

La traduction des documents dans les deux langues reste une étape souvent considérée comme lourde en raison des délais souvent trop courts voire oubliés pour assurer une relecture de qualité. Il est important de prendre en compte les deux étapes dans le processus. Un pool de traducteurs pour les traductions en néerlandais a été constitué mais il a été encore élargi car les besoins sont grands et la qualité de traduction pas toujours rencontrée nécessite souvent un vocabulaire assez spécifique qui n'est pas maîtrisé par tous. L'engagement de l'attaché communication néerlandophone rencontre ce besoin. Deux relecteurs professionnels externes, engagés à la prestation, ont également été recrutés.

Les connaissances techniques nécessaires à la communication sont de plus en plus importantes de par la multiplication des moyens de communications liés à la techniques principalement web. Plusieurs formations sont à prévoir dans le but d'amener l'équipe à un maximum d'autonomie et de réduire le nombre d'intervenants. Il est aussi primordial d'adapter le style et l'approche des écrits aux médias utilisés.

Construction d'un message

Avec le redéploiement s'est posée la question de la présentation de SMartBe décliné en cinq entités. L'enjeu étant de garder une identité forte liée à l'associatif et au non lucratif. Le message proposé et véhiculé : SMartBe, association professionnelle des métiers de la création – asbl - défend et représente les membres. A partir de l'expertise du terrain, elle analyse, étudie les besoins, forme et informe les membres. Les entités sœurs répondent concrètement à ces besoins par la création et l'évolution des outils et services: contrats, activités, services financiers et accompagnement de proximité.

Construction des outils de communication

Les newsletters SMartLink (lancée en juin 2009)

Premier link : la newsletter s'adresse aux membres de SMartBe et à tous ceux qui s'y inscrivent. Link : représente le lien qui défend la cause pour produire des effets. Ce sont aussi les liens, plus pratiques ceux-là, après chaque article qui mènent aux contenus des trois sites du portail SMartBe ou mettent en exergue des informations pratiques nécessaires à l'activité des membres. Lien aussi entre les membres de l'équipe en interne puisqu'il s'agit avant tout d'initier un travail d'équipe, impliquant tous les services.

Cette newsletter se veut une fenêtre sur le secteur, ouverte aux personnes qui font ce qu'elle est. La diffusion d'opinions différentes, de réflexions, de revendications permettent à cette newsletter d'aller au-delà d'une information promotionnelle et de positionner l'APMC. Chaque SMartlink est centrée sur un thème, ce qui permet de mettre en exergue les valeurs et missions portées par l'association et d'apporter une cohérence rédactionnelle pour une newsletter qui a une périodicité assez espacée : bimestrielle.

Les thèmes qui ont déjà été traités : présentation de la restructuration de SMartBe, le statut social de l'artiste, la mutualisation, l'artiste et ses intermédiaires, etc.

Dans la mesure des moyens financiers et humains, différentes manières de présenter et de traiter l'information sont utilisées de manière à atteindre le public le plus large possible.

Rubriques récurrentes qui structurent la SMartLink:

- Edito : sous forme de vidéo « amateur ». Un style direct et informel confère une certaine Proximité ;
- Carte blanche : ouverte à un artiste, une personnalité, une association, un syndicat, une institution, un intermédiaire. SMartBe ouvre le débat ;
- Repères : explique le thème ;
- A vous la parole : témoignages, face à face, interview, etc. ;
- SMartBe Inside out : news de SMartBe à présenter par service ou entité ;
- Agenda de SMartBe et du secteur artistique ;
- Appel à projets, emplois.

SMarties News : newsletter interne (Lancement en février 2009).

Objectifs :

- Faire circuler l'info professionnelle à partir d'une collecte de questions provenant des services de SMartBe.
- Lever les incompréhensions.
- Mettre un visage sur une fonction, un service via une interview.
- Mettre de l'huile dans les rouages.
- Créer un sentiment de « groupe ».

Le ton : proche, joue sur la complicité, direct, humoristique.

Fréquence de publication : en fonction de l'actualité.

Sites

SMartBe le portail : depuis avril 2009, est le lieu de passage obligé pour accéder aux trois sites de

SMartBe. Le portail comporte 3 entrées ou 3 manières de s'adresser aux membres suivant le type d'action qu'ils mènent avec SMartBe :

- j'ai besoin de SMartBe pour m'informer en ce qui concerne ma pratique professionnelle : SMartInfos
- j'ai besoin de l'interface pour exercer mon métier et remplir mes obligations sociales et fiscales : SMartTools
- je suis artiste et veux me montrer et faire partie du réseau SMartBe : SMartAgora

Les news : les news générales (SMartNews) sont présentées au niveau du portail pour améliorer leur visibilité. Les news techniques restent sur SMartTools. L'actualité des membres est publiée sur SMartAgora.

SMartTools

Une nouvelle présentation de la page d'accueil a été mise en ligne en avril 2009. Un programme d'édition facile d'utilisation permet au service de gérer directement le contenu.

SMartInfos

Suite au redéploiement de SMartBe, le site n'était plus à jour. Un travail d'écriture et de réécriture a été finalisé en juin 2009 pour présenter la nouvelle structure. Dans le cadre de la spécialisation « rédaction », le Service Communication mène un travail d'actualisation de l'onglet « tout savoir sur ».

SMartAgora

Avril 2009, le site communautaire est lancé. Le développement de l'outil de base s'organise par étapes pour rendre les avancées plus rapidement accessibles. Les fonctions suivantes ont été publiées : promotion, échanges, agenda, emploi, petites annonces.

Relations de presse

- *Soutien au BET* : memorandum des élections juin 2009, étude et colloque sur les conditions d'exercice des professions dans les secteurs culturels et artistiques.
- *Soutien aux actions locales* : Mons (podium d'été et jeunesse), Flandre (Nucléo).
- *Soutien aux bourses SMartBe*

I.4. Le Bureau d'Etudes

Recherches

Recherches globales

- Finalisation de la recherche sur les services d'aide à la production artistique (Région wallonne), rapport finalisé fin novembre 2009, mise en ligne site Internet de SMartBe.
- Finalisation de la recherche socio-économique sur les contrats SMartBe et plus généralement sur le travail artistique (mars 2010). Cette recherche comprend quatre entrées : profil des membres, profil des donneurs d'ordre, profil des prestations, profils croisés.
- Premières étapes d'une recherche sur les « Activités SMartBe » : profils, secteurs, disciplines, étendue, faisabilité, obstacles rencontrés, etc. (plan de travail et encodages des données réalisés en 2009). Finalisation : novembre 2011.
- Réalisation de la première phase d'un comparatif portant sur les différentes structures (Agences d'Intérim et associations) engagées dans les contrats occasionnels des artistes et plus généralement des intermittents.

Recherches sectorielles

- Première phase d'une recherche (objectifs, élaboration d'un questionnaire en ligne, lancement du questionnaire, accompagnement des chercheurs) sur la situation en Belgique (Fr et NI) des auteurs de BD et des illustrateurs. Première phase d'une étude sur la structuration du marché de l'édition dans les secteurs de la BD et du livre de jeunesse en Belgique, en collaboration avec le CRISP (Centre de recherches et d'études sociopolitiques).
- Participation à une recherche menée par l'Institut International du Théâtre (IIT – Belgique francophone) sur les conditions de travail des artistes du spectacle vivant (première phase élaboration d'un questionnaire en ligne).

Colloques

- Colloque sur les services à la production artistique en Région wallonne, premiers résultats d'une recherche, mai 2009.

Publications

- *Elections régionales et communautaires. Elections européennes 2009. Revendications de SMart, association professionnelle*, Bruxelles, SMartBe, 2009.
- *Regionale verkiezingen. Europese verkiezingen 2009. Eizen van SMart, beroepsvereniging voor kunstenaars*, Brussel, SMart 2009.
- Lancement d'une nouvelle publication *L'artiste et ses intermédiaires*, février 2010 (en coédition avec Lanoo Campus et Mardaga), version fr et version nl. Rédaction, suivi des articles, compléments, relectures, traduction, suivi éditeur et graphiste.
- *Répertoire des aides aux artistes* (septembre 2009), finalisation première rédaction, test auprès des membres du personnel SMartBe, édition : septembre 2010.

Contributions au lobbying

- Elaboration et rédaction du cahier de revendication de SMartBe (Mémoire) à l'occasion des élections régionales et européennes.

Documentation

- Ouvrages et documents papier, sites Internet, liste d'experts, revue de presse thématique, acquisition et encodage. On notera que la documentation concerne tous les services de toutes les entités labellisées « SMartBe ».
- Intégration dans l'unité de doc de l'ensemble des publications et documents de Culture et Démocratie, organisme ayant ses locaux dans les bâtiments de SMartBe.
- Pour le BET : archivage des éléments récoltés lors des recherches : questionnaires d'enquêtes, interviews, tableaux de résultats, texte final des recherches, contributions lors des publications et colloques consacrés aux recherches.
- Pour le lobbying : constitution de dossiers permettant d'aider à élaborer des positionnements.
- Mise à jour du répertoire des aides à la création (Fr).
- Documentation sur les artistes de la collection SMartBe.

Lancement des midis SMartBe : présentation et échange de vues avec le personnel

- Présentation de SMart Flandre
- Politique culturelle
- Répertoire des aides aux artistes
- Recherche sur les *Services à la production artistique en Région wallonne*
- Présentation du plan de formation

I.5. Service Formation

Historique

En 2005-2006, SMartBe négocie avec la Communauté française Wallonie Bruxelles (CFWB), Direction générale de la culture, Service de la Formation et de la Communication, et obtient un financement pour l'élaboration, la conception et la mise en œuvre d'un module de formation. Suite à cette négociation, SMartBe met sur pied une première proposition : « Du rêve artistique au projet professionnel ». Vu le succès des inscriptions, ce module de 3 jours se donnera deux fois.

Depuis lors, les offres de formation ont été régulièrement développées et affinées, tant à Bruxelles qu'en Wallonie. Le service Formation est amené à encore évoluer dans les années qui viennent.

Du rêve artistique au projet professionnel

La priorité pour SMartBe est d'identifier avec chaque participant les compétences qu'il va développer pour que le rêve artistique se concrétise en projet professionnel générant suffisamment de revenus pour pouvoir en vivre de manière décente.

Cette formation est conçue en 3 modules de 3 jours ayant pour objectif de répondre aux différentes étapes nécessaires pour concrétiser et mieux gérer un projet artistique et professionnel. Ces 3 modules sont indissociables (3 X 3jrs en résidentiel).

Un entretien préliminaire est toujours organisé, ce qui permet au futur participant de confronter ses attentes avec ce que la formation peut lui apporter.

1^{er} Module (26h30 de formation) : *Du rêve artistique au projet professionnel.*

2^{ème} Module (30h30 de formation) : *Comment élaborer, gérer et communiquer mon projet ?*

3^{ème} Module (30h30 de formation) : *Comment négocier mon contrat dans la perspective d'une production et d'une diffusion ?*

Cette formation génère la cohésion du groupe et fait émerger des liens, des réseaux, voire des synergies entre les artistes participants. La mise en évidence de l'intérêt à la mutualisation des compétences pour une plus grande efficacité dans le métier d'artiste est un des objectifs qui traverse l'ensemble de SMartBe.

Cette formation représentait donc à la fin de ce premier semestre : 3 x 3 jours de formation répartis sur trois mois, ce qui correspond à 87.30 h.de formation pour chaque cycle.

L'un s'est déroulé à Bruxelles, le second à Liège. Il y avait 22 participants à Bruxelles et 24 à Liège. En terme de répartition sur le territoire : 30 personnes venaient de Bruxelles et de sa région, 10 de Liège, 4 de la région de Mons, 1 du namurois et 1 d'Arlon.

En terme de genre, il y a eu 33 participantes et 13 participants à cette formation.

En ce qui concerne les évaluations des participants, sur une moyenne de 36 évaluations reçues, on obtient les résultats suivants.

	Très insatisfait	Insatisfait	satisfait	Très satisfait
Organisation générale		3	24	9
Animation		2	23	11
Contenu de la formation		2	26	8
Logistique		4	21	11
Documents remis		6	23	7
Dynamique du groupe		3	19	14
Méthodologie		2	24	10
Horaire		3	26	7

Cela traduit une satisfaction générale. Peu de gens ont marqué leurs insatisfactions et celles-ci portent sur les documents remis et sur la logistique à Bruxelles.

Les formations d'une ou deux journées

a) Le prix

Comment déterminer un prix de vente pour ma création ? Quels sont les critères qui déterminent mes prix de vente ? Pourquoi et comment ? A travers cette formation, il s'agit de favoriser un choix responsable et autonome, d'aider à déterminer un prix de vente en fonction de différents critères, de leurs implications et effets.

La formation sur le prix de vente de mai a eu lieu. Elle a réuni 14 intervenants. Elle a représenté 7h. de formation.

Il y a eu 10 évaluations :

	Très insatisfait	insatisfait	satisfait	Très satisfait
--	------------------	-------------	-----------	----------------

Organisation générale		1	1	8
Animation		1	4	5
Contenu	1	4	5	
Méthodologie	1	1	5	3
Logistique		1	4	5
Rencontre avec les attentes		4	6	
Dynamique des groupes	1		3	6

Ici, l'indice de satisfaction est plus mitigé. Les participants ne sont que relativement satisfaits quant à la rencontre des attentes et au contenu de cette formation.

Le service va retravailler le contenu de cette formation pour qu'il colle davantage aux attentes des membres.

Le service va reformuler cette réalité des marchés artistiques dans la présentation écrite de la formation. On parlera alors de « table ronde », de « réflexion », autour du prix de revient, plutôt que formation, le terme pouvant prêter à confusion.

b) L'intermittence

Qu'est-ce que l'intermittence ? Quelles sont les implications dans ma vie et quels sont les statuts sociaux possibles ?

Une formation de 2 jours était annoncée au programme. Elle devait être consacrée aux conséquences de l'intermittence. Elle a dû être annulée suite au manque d'inscription.

Cette formation n'a pas rencontré l'intérêt des artistes. Le service a décidé de supprimer cette formation du programme de l'année prochaine. Par contre, puisque SMartBe continue de croire que proposer une réflexion sur les conséquences socio-économiques liées à l'intermittence est important, cette réflexion sera insérée au début du premier module du cycle « Du rêve artistique au projet professionnel ».

Conclusions pour 2009

182 heures de formations ont été données sur l'année à 60 participants.

C'est une grosse évolution par rapport aux chiffres du semestre précédent : 35 heures de formations pour 24 participants.

La décision de regrouper les 3 modules en un cycle de formation de 9 jrs a donné d'excellents résultats.

A ces résultats, il faut ajouter une perte minime d'effectifs en cours de route (2 personnes dans chaque groupe). Ce qui est une évolution également positive, par rapport au semestre précédent.

L'année académique prochaine, soit dès septembre 2010, la collaboration avec la CFWB sera marquée par une réduction de la possibilité de formation. Effectivement, d'une période de 10 mois les années précédentes, pour des raisons budgétaires la CFWB ne propose plus qu'une période s'étalant de janvier à juin (donc 6 mois).

Plusieurs points d'articulation doivent être envisagés. Avec le service communication pour la promotion des formations avec l'équipe des conseillers de façon à ce qu'ils puisse s'en servir ou y faire référence dans leur travail quotidien.

Il faudra également envisager un suivi des formations et une post évaluation.

Points forts

La grande expertise des intervenants sur les formations ainsi que leurs compétences pédagogiques. L'utilisation de matériel adéquat. Une bonne implication des stagiaires, ainsi que leur satisfaction en sortie de formation. Une homogénéité des groupes sur la problématique du travail des artistes, cette homogénéité intégrant cependant assez de différences nécessaires à la confrontation d'idées. Et enfin, l'adéquation de l'offre de formation avec la demande des artistes.

I.6. Bourses pour les artistes / Beurzen voor kunstenaars

In het kader van de directe steun aan de artistieke creaties van de leden is in december 2008 voor de tweede keer in de geschiedenis van SMartBe een oproep aan kandidaten voor artiestenresidenties op de website van SMartBe verschenen.

De opzet van de artiestenresidenties is gewijzigd ten opzichte van de eerste keer (in 2008).

De naam RASAR werd vervangen door SMart Artiestenresidenties.

Van de belangstellenden werd nu verwacht dat zij zelf een project voorstelden, te realiseren in een door hun zelf gekozen residentie, in België of in het buitenland.

De kunstenaar kon, behalve voor een bestaande artiestenresidentie ook opteren voor een leerstage binnen een bedrijf, een universiteit of een NGO, voor een leerplaats bij een bestaand gezelschap of bij een kunstenaar, of voor een workshop of masterclass.

De belangrijkste criteria: de kunstenaar moet zich op een scharniermoment in zijn carrière bevinden; de kunstenaar moet een vorming /steun / supervisie krijgen op de residentieplaats; de beurs ondersteunt het creatieve proces in de ontwikkeling, dit in tegenstelling tot het productieproces.

De beurzen staan ten dienste van het project van de kunstenaar. Het is dus mogelijk om een geselecteerd project aan te passen als de omstandigheden veranderen.

SMartBe verwacht dat de kunstenaar het logo van SMartBe vermeldt c.q. aanbrengt op alle creaties die tijdens de residentie ontstaan. SMartBe kan de resultaten (geheel of gedeeltelijk gerealiseerde producties die tijdens de residentie zijn ontstaan) opnemen in de Projectotheek (opslag en promotie van artistieke projecten die door SMartBe gesteund worden) en/of aankopen voor de SMartBe Collectie voor Hedendaagse Kunst, die als thema ‘Kunstenaarsportretten’ heeft.

Aan iedere resident wordt gevraagd een verslag te schrijven over de inhoud en de input van hun residentieperiode en dit te plaatsen op SMartAgora.

Vóór de sluitingsdatum in februari 2009 werden 29 dossiers ingediend

De jury heeft in totaal **14 dossiers** uitgekozen.

Het bedrag verbonden aan de beurs is een vergoeding voor onkosten (een forfaitair “per diem”), en geheel of gedeeltelijk terugbetaalde reiskosten en/of vormingskosten.

De uitgekozen dossiers 2009

De uitgekozen 14 dossiers zijn onderling zeer verschillend in doelstelling, in ambitie, in kostprijs...

(De eventuele link verwijst naar het verslag op SMartAgora geplaatst na afloop van de beursperiode.)

Drie leden (of groepjes leden) hebben/gaan een **workshop/masterclass** gevolgd/volgen:

- masterclass voor een strijkkwartet, in Frankrijk (Quatuor Alfama, juni 2009)

<http://www.smartagora.com/gallery/view/id/489>

- theatervorming in Bergen en in Brussel (Barbara Roland, april 2009)

<http://www.smartagora.com/fr/forum/discussion/37>

- workshop gitaar in Havana (Olivier Cima, oktober-november 2010)

Voor een **leerplaats/stage** zijn vier leden uitgekozen:

- in Mozambique een maand assisteren bij een productie van een Vlaamse videomaker (Saddie Choua, februari 2010)

- twee leden wilden, onafhankelijk van elkaar, gesuperviseerd worden door een *scriptdoctor* in het schrijven van hun eerste langspeelfilm (Dominique Reding: oktober 2009; februari 2010; en nog lopende / Charlotte Joulia: juli 2010)

- stage en workshop bij een mime gezelschap om uiteindelijk een eigen productie te maken (Fabien Mouton, België, december 2009 tot juli 2010)

Aan de **universiteit** van Hasselt onderzoek doen in nanotechnologie om uiteindelijk het donkerste en het lichtste schilderij van de wereld te kunnen maken (Frederik de Wilde, voorjaar 2010; nog lopende).

En de overige zes laureaten gingen naar een bestaande **artiestenresidentie**, waar ze allemaal gesuperviseerd werden en/of vorming kregen:

- video schrijven, acteren, opnemen, monteren, mét publiek (Ariane Loze in Frankrijk, nov. en dec. 2009) <http://www.smartagora.com/fr/gallery/view/id/892>
- flamenco dansen en leren zingen, om dat te kunnen gebruiken in een klassiek theaterstuk (Sandra Bauwens- Vincent in Spanje, juni, en september t/m december 2009)
- seminarie volgen en onderzoek doen aan het EHESS voor een video en een boek (Vincent Meessen in Frankrijk, april en mei 2010)
- een langere versie maken van een al bestaand mimestuk (Sicaire Durieux en Sandrine Heyraud van Compagnie Chaliwaté in Frankrijk, juli 2009) <http://www.smartagora.com/gallery/view/id/492>
- een scenario voor een speelfilm schrijven (Sammy Fransquet in Frankrijk, maart 2010)
- een performance digitale kunst voltooien (Jacques Urbanska in Brussel, mei 2009) <http://www.smartagora.com/gallery/view/id/620>

Voor de beurzen voor het jaar 2010 is in september 2009 een oproep verschenen op de website

De criteria waren dezelfde, maar vanaf nu worden alle toegekende beurzen in een SMart Activiteit beheerd. Laureaten die nog geen Activiteit hadden werden verplicht er voor het beheer van de beurs een te openen.

Vóór de sluitingsdatum in november 2009 werden 36 dossiers ingediend

De jury heeft in totaal 14 dossiers uitgekozen.

Het bedrag verbonden aan de beurs is een vergoeding voor onkosten (een forfaitair “per diem”), en geheel of gedeeltelijk terugbetaalde reiskosten en/of vormingskosten.

De uitgekozen dossiers 2010

De uitgekozen 14 dossiers zijn onderling zeer verschillend in doelstelling, in ambitie, in kostprijs...

Drie leden gaan **een workshop of masterclass** volgen

- workshops performance in een rondreizende residentie (Béatrice Didier in India, febr.-april 2010)
- zangseminaries (Renée Sys in Denemarken tussen augustus en december 2010)
- workshop jazz improvisatie en compositie (Bram Weijters in Canada, juni 2010)

Voor **een leerplaats/stage** zijn negen leden uitgekozen

- vorming Max-MSP voor een geluidsinstallatie (Pierre Berthet in Luik, tussen maart en zomer 2010)
- papier leren scheppen voor een installatie (Thomas Jodogne in 's Gravenbrakel, tussen januari en mei 2010)
- specialisatie dansen met Balinese maskers (Valeria Roveda in Brussel en Parijs, tussen febr. en aug. 2010)
- vorming scenario schrijven (Marta Bergman in Brussel en Parijs, tussen maart en zomer 2010)
- bijscholing techniek en programmatie voor een interactieve installatie (Alexandra Dementieva in Parijs, maart-juli 2010)
- bijscholing textieldrukken (Judith Stokart in New York, maart - mei 2010)
- technische en muzikale perfectionering van het klassieke gitaarspel (Martin López Muro in Brussel, jaar 2010)
- vorming stempedagogie (Barbara Moreau in Brussel, maart 2010)
- intensieve opleidingssessies dans en theater (Zuzana Kakalikova in Polen, okt.2010- zomer 2012)

Een lid zal binnen diverse **ondernemingen** een vorming krijgen

- leren werken met polymeer (Samir Willems in België en Frankrijk, voorjaar en zomer 2010)

Een jazzkwartet gaat naar een bestaande **artiestenresidentie** voor een creatie

- compositie en video maken voor een dansvoorstelling (Wang Wei 4-tet, januari 2010)

I. 7. Service Développement International

I.7.1. SMartFr

Dans le cadre du développement de SMartFr, les actions et travaux menés en 2009 s'articulent sur 6 grands axes : Vie de la société, les réunions thématiques, Développement territorial, Développement informatique, Développement juridique, Relations avec les partenaires, Les travaux de communication.

L'année 2009 en quelques chiffres, c'est : lancement d'activité (en décembre 2009) : 31 Membres, 21 contrats de cessions, 42 contrats de travail, 2 sessions d'information. Montant total des ventes : 13 700 euros, Frais de gestion : 839 euros, 3 bureaux ouverts. 2 297 visites sur le site www.smartfr.fr

Vie de la société (les réunions thématiques)

En 2008, SMartFr a mis en place des commissions qui sont des groupes de travail composés des partenaires et experts externes ayant pour objet l'analyse et l'étude de problématiques spécifiques. L'ensemble des travaux menés en 2009 par ces commissions sont présentées ci-dessous.

Commission réglementation

Cette commission a traité les questions opérationnelles telles que la taxe sur les salaires, la fiscalité du module Production de projets hors arts de la scène, la TVA intra et extracommunautaire, la mise à disposition de matériel, les frais professionnels en notes de frais etc. Elle a aussi abordé des questions structurelles : le fonds de garantie, les budgets non consommés en fin d'exercice fiscal, l'écriture des formulaires de gestion propres au module SMartFr Production de spectacles, la finalisation et validation des formulaires de gestion du module SMartFr Production de spectacles en vue de leur implémentation informatique.

Développement informatique

Au cours de l'année 2009, SMartFr a procédé à différentes démonstrations de la version bêta de l'outil informatique en vue de lancer la phase de tests chez les opérateurs et des phases test du Service Production de spectacles.

Association Professionnelle des Métiers de la Création

Définition des rôles et fonctions de l'Association dans l'ensemble du projet SMartFr.

Commission communication

Rédaction cahier des charges : site internet, blog, travail visuel, fixation du calendrier 2009.
Préfiguration communication papier, travail sur la participation de SMartFr aux événements.

Développement territorial

En 2009, l'Union d'Economie Sociale (UES) SMartFr s'est attelée à plusieurs travaux concernant le développement territorial (l'un des principaux objectifs de l'année).

Accompagnement des premiers opérateurs

L'objectif d'un maillage territorial orchestré au niveau territorial est de donner une accessibilité géographique aux services SMartFr pour les utilisateurs. En second lieu, l'ancrage territorial des structures de relais territoriaux de SMartFr est un gage de réussite et de pertinence.

Trois opérateurs sont entrés en activité réelle en 2009 : Lille, Paris et Montpellier.

L'UES a soutenue très largement l'ouverture de ces services, notamment dans le Nord, du fait de la proximité géographique. Des réunions de planification de lancement de l'activité et d'étude ont eu lieu également sur les deux autres territoires.

Les opérateurs en construction

A l'origine, le découpage territorial avait été imaginé en découpage administratif (les Régions françaises), soit 22 correspondants régionaux. L'analyse de SMartFr a montré qu'il était plus pertinent de se baser sur des territoires plutôt que sur les régions.

Le découpage territorial a alors été conçu sur base division de la France en 7. Le rôle de SMartFr a été d'accompagner les futurs opérateurs dans différents domaines : structuration, organisation interne, budgétisation des projets, fonctionnement, notamment sur les territoires de Rennes, de Clermont Ferrant, de Strasbourg et de Lyon.

La viabilité et l'organisation des territoires

La phase de repérage des acteurs a débuté en 2007, elle s'est prolongée en 2008 et 2009 par un certain nombre de rencontres et de réunions de travail.

Développement informatique

L'année 2009 fut consacrée à la poursuite des travaux entamés en 2008 sur le développement de l'outil informatique SMartFr.

Définition de l'outil informatique

L'outil informatique SMartFr est un logiciel de simplification administrative permettant sur base d'une seule saisie des données, l'émission des documents sociaux dans une logique de paperless, l'intégration des données dans un système comptable et déclaratif (déclarations sociales et fiscales) générant l'automatisation des mouvements financiers.

Ce système fonctionne exclusivement à partir d'Internet. Il permet la gestion simplifiée des prestations intermittentes et de courte durée (gestion de contrats) ainsi que la production d'activités et gestion de projets (production de spectacles et de projets autres).

Pour rappel, il convient de préciser que cet outil comporte deux interfaces. Une interface internet publique pour les utilisateurs des services SMartFr. Le site public, permet de suivre l'avancement de leurs activités professionnelles et projets ainsi que l'état de leurs prestations en toute autonomie et en temps réel. Une interface interne de gestion pour les opérateurs territoriaux leur permettant d'accéder aux données saisies par les utilisateurs, de valider leurs opérations engendrant automatiquement les mouvements financiers, les écritures comptables, le système déclaratif...

Le paramétrage informatique de SMartFr Production de spectacles

Le travail informatique de l'année 2009 s'est concentré sur le développement du module SMartFr « Production de spectacles », à savoir le paramétrage du service production d'activités et gestion de projets inscrit dans le champ du spectacle.

Phase de testing et d'adaptation

Entre mars et juin, SMartFr a éprouvé cette première version de l'outil en vue d'apporter les corrections nécessaires à une meilleure utilisation avant le lancement du Service Production de spectacles.

Des groupes de travail composés par des gestionnaires ont eu lieu à Lille, Paris, Montpellier et Lyon. Les retours de ces tests ont permis d'ajuster un certains nombres des paramètres et travaux effectués.

Lancement de l'activité « Production de spectacles »

L'ensemble de ces travaux menés a permis de lancer le service Production de spectacles en décembre 2009. Ce lancement s'est opéré de manière discrète et au compte goutte chez les opérateurs SMartFr Lille et SMartFr Montpellier afin d'éprouver en mode réel ce service.

Développement juridique

C'est, au cours de l'année 2009, qu'est officiellement né le service juridique de SMartFr pris en charge pour le moment au niveau de l'UES. Ce service est, depuis septembre 2009, en cours de développement. Actuellement, Audrey Boistel assume la responsabilité du service juridique et de son développement.

Relations avec les partenaires

Représentation de SMartFr lors de divers événements en 2009

Portant sur l'économie sociale et solidaire, les arts plastiques, les rapports entre spectacle vivant et politiques culturelles, les musiques du monde, l'Europe et les artistes, Territoires et spectacle vivant, le mécénat culturel, etc.

Stratégie et outils de communication

En 2008, parallèlement au développement informatique, la stratégie de communication, une fois le lancement annoncé, a été de limiter la communication vers l'extérieur. La communication a donc été orientée vers les relations publiques en privilégiant les rencontres entre partenaires.

En 2009, à l'identique des autres domaines de travail, la commission communication a été formalisée. Les objectifs, cibles et moyens ont été redéfinis lors de sessions de travail spécifiques puis sont venus amender le plan de communication préfiguré en 2008. L'équipe s'est étoffée en 2009, avec l'intervention journalière d'un infographiste permettant le suivi et l'actualisation quotidienne des supports.

Un certain nombre de travaux ont abouti en 2009, en plus des outils existants : nouveau logo, conforme à une unité « européenne » : SMartFr, SMartBe, dossier de présentation complet SMartFr, site internet de SMartFr, power point de présentation grand public destiné aux informations collectives, power point de présentation institutionnel, schémas d'organisation de SMartFr et d'utilisation des services, création d'un blog d'actualités SMartFr, création de deux vidéos de présentation des services.

La communication externe a donc été lancée en même temps que l'activité, à partir de décembre 2009.

1.7.2. Développement européen

Sur cette thématique, l'année 2009 fut consacrée à une réflexion sur le développement du projet européen et sur la nécessité de positionner SMartBe comme interlocuteur européen.

Pour ce faire, le service s'est consacré à la création de contacts européens pour la réalisation de SMartEu, à la familiarisation aux questions européennes et à la gestion de projets européens.

Création de contacts européens

Participation à la Méthode Ouverte de Coordination (MOC) sur la mobilité des artistes et des professionnels de la culture.

SMartBe a été désigné par la Communauté française de Belgique pour présider le sous-groupe qui s'intéresse au rôle des intermédiaires. Calendrier : fin juillet 2010.

Les objectifs de SMartBe étaient les suivants : développer les contacts à la Commission européenne (notamment pour les financements), développer les relations publiques avec les experts européens de la Commission européenne, créer un premier cercle de contacts au niveau européen.

Cette action sera concrétisée dans le courant de l'année 2010.

Participation de manière active aux actions du réseau Action Culture Europe

Réseau dont SMartBe est membre et avec lequel SMartBe entretient des relations professionnelles de qualité : participation à différents séminaires et colloques tout en profitant de ces événements pour initier des relations publiques.

Gestion de projets européens (sous réserve de leur acceptation par la Commission européenne)

En 2009, 2 dossiers de candidature pour des financements européens ont été déposés :

- Programme culture 2007-2013, Action de coopération sur 3 pays pour le projet d'un de nos membres : Blaise Patrix pour lequel SMartBe est chef de file.
- Programme FSE (Fonds Social Européen), Axe Création et Innovation, dossier déposé par SMartFr comprenant un accord transnational avec SMartBe.

Réflexions sur la définition du projet SMartEu

Le service s'est attaché à un travail de rédaction des objectifs, de présentation du projet et de définition d'une méthodologie de développement à appliquer. L'ensemble de ces actions serviront au démarrage du développement de SMartEu.

I.8. Les organes de gestion

1.8.1. Le Conseil d'administration

Au cours de l'année 2009, le conseil d'administration s'est réuni à 8 reprises. A partir d'octobre, il ne s'est plus réuni régulièrement vu le peu de disponibilité de certains membres.

Il a dès lors été décidé de réunir le CA pour les grandes orientations et décisions et de réunir un Bureau Politique (directeurs des entités de SMartBe et administrateurs intéressés par l'ordre du jour) sur des questions qui se posent à SMartBe et lui permettent de préciser sa stratégie.

Au cours des diverses réunions le CA a abordé les questions suivantes :

- choix du sous-titre de l'association (Association Professionnelle des Métiers de la Création),
- suite aux exigences de l'ONSS, décision de principe de scinder le traitement des contrats artistiques et des contrats non artistiques en deux entités différentes,
- ouverture des membres du CA à 4 néerlandophones, présence des représentants du personnel au sein du CA,
- réactions à la recherche sur les contrats SMartBe,
- discussion et approbation du Mémoire de SMartBe à l'occasion des élections régionales et européennes, réalisation par des membres du CA de capsules vidéo sur ce sujet,
- rencontres avec des représentants des partis politiques démocratiques Fr et NL,
- préparation et approbation des documents transmis à l'AG de juin 2009 (comptes et rapport d'activité),
- débats autour de la note politique de SMartBe,
- examen du programme 2010 des différents services de l'Association professionnelle des Métiers de la création,
- examen d'un argumentaire en réponses aux critiques formulées à l'égard de SMartBe.

1.8.2 Assemblée générale ordinaire (le 22.06.2009)

L'Assemblée approuve le rapport d'activités. Votants : 30, pour : 28, contre : 2

L'Assemblée générale approuve les comptes au 31.12.2009. Votants : 31, pour : 29, contre : 2

L'Assemblée générale approuve la décharge aux administrateurs. Votants : 31, pour : 29, contre : 2

Les administrateurs suspendus sont révoqués L'AG désigne comme administrateurs : 4 administrateurs NL : Anne Laenen, Dirck Verstockt, Walter Hus et Wim Embrecht. 2 administrateurs francophones : Pierre D'Haenens, Fabien Glineur.

II. Programme 2010 – 2011

II. 1. Service infos

II. 1.1. Bruxelles

L'année 2010 est une année qui s'annonce très différente des précédentes. Tant au niveau organisationnel que fonctionnel. 2009 a été l'année de la modification de la structure et de la création des entités. 2010 est celle de la réorganisation du travail et des équipes.

La mise en place de deux équipes va permettre de mettre la priorité sur différents points :

- la qualité du service donné aux membres,
- la fonctionnalité des outils de reconnaissance automatique,
- le développement de l'accompagnement des membres au travers de leurs activités,
- les spécialisations sectorielles de certains conseillers.

En 2009, la pré-validation (reconnaissance automatique) des contrats a été mise en ligne.

Cela a permis de limiter les contrats à problèmes mais également de démarrer parallèlement une période de test concernant la reconnaissance automatique des documents contrats.

Reconnaissance automatique

2010 : la reconnaissance automatique est fonctionnelle et la validation des contrats est à l'heure actuelle en phase test. Le service passe à la non impression des documents faxés en juillet. La signature électronique est également en chantier et est prévue pour la seconde partie de l'année. La rapidité de validation sera donc augmentée et du temps libéré pour le conseiller et pour le service rendu aux membres⁵.

Intégration de la rubrique d'aide en ligne

Objectif : Diminuer la quantité d'appels sur la ligne générale de SMartBe (ligne 80) et permettre au membre d'avoir une réponse à sa question en un clic.

La rubrique d'aide en ligne est opérationnelle depuis mai 2010. Les membres peuvent cliquer sur les « ? » à côté de chaque rubrique afin d'avoir des explications sur des sujets qui concernent leur contrats ou leurs documents « activités » (ex : précompte professionnel,...).

En 2011, le service effectuera une mise au point avec l'aide de statistiques pour voir si le nombre d'appels a diminué.

Développement Bruxelles

Sessions d'info : Générale, Contrats, Activités

En 2009 : les membres devaient attendre deux semaines avant de pouvoir s'inscrire à une session « informations générales » ou « activités ». Vers le dernier trimestre 2009, les membres devaient attendre 1 mois avant de pouvoir s'inscrire.

Objectif 2010 : satisfaire la demande en diminuant le délai d'attente. Pour ce faire le service a augmenté le nombre de sessions « générales » et sessions « activités » en 2010, entraînant un délai d'attente d'une semaine à une semaine et demie.

En juillet 2010, le délai d'attente est d'une semaine. Le service souhaite maintenir cette cadence pour l'année 2011.

Spécialisation

Le rôle d'un spécialiste est

- d'emmagasiner les informations concernant son domaine, les analyser, les conserver, les partager en vue d'améliorer, d'adapter, de spécialiser les services aux membres ;
- d'approfondir ses connaissances dans les domaines qui touchent les membres.

Le spécialiste gère et accompagne des activités de toute nature, il ne gère pas exclusivement les activités liées à son domaine.

Le savoir qu'il récolte et construit est conservé et partagé, il peut l'être de différentes manières. Grâce à la réorganisation des équipes, du temps est dégagé de manière à développer les spécialisations.

⁵ Les commentaires liés à l'automatisation valent également pour la Flandre et pour la Wallonie.

Les spécialisations à Bruxelles : sectorielles (Musique /Arts de la scène/Arts plastiques/ Audiovisuel), internes : activités / contrats / rédactions ou les compétences connexes aux activités : recherche de financements / diffusion.

En conclusion, l'année 2010 est une année charnière. Des nouveaux outils sont mis en place, de nouvelles missions également qui vont permettre d'effectuer un travail de qualité, avec des missions plus spécifiques pour les conseillers.

II.1.2. Vlaanderen

Ontwikkeling SMartBe Vlaanderen

- Invoeren en toepassen van Paritair Comités (PC's) op de contracten en binnen de activiteiten
- Samenwerking BET voor het opzetten van korte studies over de sociaal-economische en juridische werkomstandigheden van de leden in Vlaanderen
- Verankering in Sociale Economie > partnerships met interessante en gelijkgestemde organisaties
- Uitwerken en uitzetten proactief beleid rond de activiteiten en dienstverlening in Vlaanderen.
- Het aangaan van partnerships met het oog op het geven van workshops over de werking en de tools – vooral de activiteiten - van SMartBe. Het geven van workshops in scholen en andere plaatsen. Het zelf organiseren van workshops.
- Het netwerken met VDAB, OCMW, RVA, vakbonden, belangenbehartigers en andere organisaties

Communicatie voor SMartBe Vlaanderen

- Doelgerichte en heldere communicatie naar nieuwe en mogelijke leden
- Doelgerichte en heldere communicatie naar de opdrachtgevers
- Communicatie rond de Activiteiten voor ontwikkeling SMartBe in Vlaanderen
- Communicatie intern en extern rond de visie en missie van SMartBe
- Voorbereiden van een duidelijke communicatie voor de gevolgen op invoeren PC's
- Duidelijkere website en info over SMartBe en haar diensten
- Perscontacten uitbreiden met journalisten uit de sociale economie en cultuur
- Organiseren van infosessies rond auteursrechten

Team Vlaanderen

- Ontwikkelen van een dynamisch en samenhangend Team, dat de verdere uitbouw van de activiteiten in Vlaanderen naar voor schuift > evaluatie- en functioneringsgesprekken.
- Training adviesverleners > dienstverlening, klantvriendelijkheid, presentatietechnieken en accent op ontwikkeling van activiteiten in Vlaanderen. Competentietrainings voor Team.
- Houden van maandelijkse brainstormsessies rond een bepaald thema, zoals de communicatie intern en extern, en de resultaten ervan ook toepassen en opvolgen.
- Evaluaties Team
- Verzamelen en evalueren cijfermateriaal voor jaarverslag en bijsturen van proactief beleid
- De projectleider van SMartBe Vlaanderen, neemt wekelijks deel aan de directeursvergaderingen en aan het "Bureau Politique".

Infrastructuur

- Voorbereiding mogelijke verhuis naar een betere locatie kantoor Gent.
- Dienstverlening en onthaal telefoon

Juridische ondersteuning

- Kunstenaarsstatuut > oplossen problemen met RVA rond interpretatie artikel 116,§5 > leden die via SMartBe C4's hun statuut aanvragen, worden geweigerd omdat we niet de PC's 303 en 304 toepassen. Wel de PC's 218 en 337.
- Starten van informatiesessies rond auteurs- en naburige rechten > infosessies kunnen gegeven worden in kantoren Gent en Antwerpen

II.1.3. Wallonie

Elargissement des activités de base

A priori, le travail des conseillers ne va pas changer, on peut attendre une diminution de la charge de travail dite « administrative » (encodage, validation des documents), dû aux diverses améliorations informatiques (signature électronique, validation automatique, auto-archivage, etc.).

Il est attendu et souhaité que les conseillers seront tout autant sollicités par les autres services : communication, bureau d'études, formations pour la participation à leurs activités respectives.

Par ailleurs, les missions vont tendre à augmenter, tant en quantité qu'en temps de travail.

Ceci, dans une optique d'étendre toujours plus les compétences des conseillers, il s'agira de développer notamment les spécialisations. On remarquera diverses évolutions : finalisation (en fin d'année 2010) du groupe d'étude BD et mise en place d'un colloque et d'un événement ; amélioration de la qualité de l'information fournie par les conseillers, développement du lobbying, etc.

Cette extension des compétences des conseillers se fera également par le biais de missions spécifiques, demandées par la direction ou d'autres services ou par les conseillers eux-mêmes.

Nouvelles activités

Au niveau du développement en Wallonie, plusieurs pistes existent en lien avec le territoire, dans l'optique d'élargir l'offre de services aux membres, qu'il s'agisse de nouveaux services proposés par SMartBe ou par de futurs partenaires.

Il sera notamment question, sur base de l'étude sur les Services à la production artistique en Région Wallonne⁶, de voir ce qui peut être mis en place concrètement (type de services, partenariats, modalités de mutualisation). Il sera aussi question de développer des contacts avec des administrations (service d'accueil des chômeurs, par ex. Forem) ou des pouvoirs publics (au niveau des Provinces) pour faire connaître SMartBe et les conditions de l'intermittence.

Dans ce contexte, des documents tels que les mémorandums, la note politique ou encore différentes études sont des appuis indéniables pour la discussion.

Les événements et projets

On peut déjà voir que certains événements sont déjà programmés et on même déjà eu lieu pour 2010 et que ceux-ci sont très diversifiés. Il s'agit à la fois de répondre à des demandes et d'organiser des événements.

Ville par ville, voyons les projets de l'année

Charleroi

- *Maitallurgie* : organisation d'une exposition (sur base d'un appel à projet) sur le thème de l'eau. Le jour du vernissage (15.05.10), le responsable d'antenne a également organisé une conférence-débat sur le thème "La professionnalisation des artistes plasticiens"

(<http://infofr.smartbe.be/newsdetail.php?lang=fr¶m1=560> et www.maitallurgie.be).

- *Le principe oublié* (pièce de théâtre) : soutien de fonctionnement, présence du logo SMartBe sur les affiches. Pièce en tournée actuellement (Wallonie, Paris, Nouvelle Calédonie). Les représentations sont accompagnées de conférence sur le thème des changements de projet de vie (ou de travail) (www.livingstone-ido.org/index.php).

- *Vide ton sac* (festival des jeunes créateurs de Charleroi) : soutien, présence du logo SMartBe sur les visuels (<http://fijcc.blogspot.com/>)

Mons

- *La bourse ou la vie?* : conférence-Débat sur les droits d'auteur (présence de Fabrice Hambersin) + exposition de Remko Troost + concert aMute. Ces 3 événements combinés sur une même journée ont permis de lier différents types de public et de créer des liens avec deux lieux culturels montois, La Chapelle et Le Bateau Ivre. Ces deux lieux sont soutenus financièrement par l'antenne de SMartBe Mons (contrepartie : occupation du lieu pour d'autres événements)

⁶ *Les services à la production artistique en Région wallonne*, Bruxelles, SMart, 2009.

(<http://infofr.smartbe.be/newsdetail.php?lang=fr¶m1=526>)

- *Formation sur "Les musiques actuelles en Belgique et en France"* (Le Manège - 10.06.10)
- *Festival Théâtre en rue* : programmation et organisation d'une scène jeunesse sur base d'un appel à projet (<http://infofr.smartbe.be/newsdetail.php?lang=fr¶m1=608>). (19-20.09.10)
- *Soirée Slam VS Impro* : prévue fin octobre (La Chapelle).

Namur

- *Pix-Hell* (29.05.10) : stand info dans le festival, présence du logo SMartBe sur les visuels (www.diode-asbl.be/pixhell/pixel_site3.html et <http://www.smartbe.be/fr/link/561/01f9bf>).
- *Festival Pic Nic* (3/4/5.09) : point de rencontre, article dans la publication (<http://users.skynet.be/fa524091/>)

Liège

- *Inauguration du Centre de Création des Tanneurs* (16.04.2010) : accueil d'une vingtaine de structures (environ 40 personnes) dans les bureaux de SMartBe Liège (<http://centre-creation-tanneurs.megajools.com/>)
- *Etnik'Art* (9-19.09) : soutien, présence du logo SMartBe sur les visuels (www.etnikart.be/)

A Liège, notons également :

Le projet de mise à disposition d'un étage de la Brasserie Haecht est toujours en cours (une convention doit être approuvée par la Ville). Une fois la convention approuvée par la Ville, SMartBe pourra lancer un appel à projet dont le(s) projet(s) retenu(s) déterminera(ont) les travaux, l'aménagement ainsi que la gestion.

Par ailleurs, SMartBe est toujours partenaire de différents projets :

- o *Clust'Art* : participation au comité de sélection, participation aux formations des participants (www.clustart.be)
- o *SUN*Sustainable Urban Neighbourhoods* : partenariat dans le pôle « Développement économique » des secteurs artistiques (www.sun-euregio.eu)
- o *Liège Métropole Culture 2010* : participation au comité de pilotage (sélection des projets et suivi des dossiers) (www.liege.be).

Namur

Immobilier : L'association va devoir quitter les locaux de l'avenue Cardinal Mercier. Les conseillers sont en charge de trouver d'autres locaux pour accueillir les activités de l'antenne.

Par ailleurs, les conseillers sont sur différentes pistes pour évaluer le potentiel d'un projet de locaux à destination des artistes (investigation en cours).

II.2. Service juridique 2010

La reconstruction du service juridique

L'équipe est composée de 5 personnes, soit 4 ETP et un 4/5^e temps. Si l'équipe est au complet, début d'année 2010, un certain temps devra être consacré à la formation des trois nouveaux membres du service, en espérant que l'équipe sera réellement opérationnelle à partir de la mi-2010. Au cours du 2^e semestre 2010, un état de la situation sera dressé et l'on se penchera sur la nécessité ou non d'agrandir l'équipe.

Le conseil spécialisé

Le service juridique, donne toujours un conseil spécialisé aux membres de SMartBe ainsi qu'aux conseillers relatif au statut social et fiscal des artistes et, accessoirement, un conseil de première ligne en matière de droits d'auteur et droits voisins.

Le partenariat avec l'avocat spécialisé en droits d'auteur sera reconduit pour les questions spécifiques en la matière ainsi que pour la rédaction de conventions relatives aux droits d'auteur et aux droits voisins.

Vu la présence et l'arrivée de plus en plus importante d'artistes étrangers chez SMartBe, il est nécessaire que le service juridique se forme en matière de mobilité internationale pour donner un conseil de qualité aux artistes et aux conseillers. C'est une priorité du service en 2010.

Rédaction de notes

Le service juridique doit, en 2010, clarifier la matière des exemptions de TVA et leur application dans les activités et contrats SMartBe. Par ailleurs, une note d'information doit également être rédigée pour expliquer aux membres ce qu'est le droit du travail et les conséquences de son application dans le cadre des relations de travail qu'ils nouent avec leur(s) donneur(s) d'ordre via SMartBe.

La défense des membres

Le service juridique assurera toujours en 2010 la défense individuelle des membres qui rencontrent des difficultés dans le cadre de leur dossier fiscal et/ou de leur dossier chômage.

Le service de médiation

Avec l'engagement fin 2009 d'un juriste, le service médiation de conflits entre membres et donneurs d'ordre devient opérationnel.

Auparavant, SMartBe intervenait déjà pour tenter de trouver une solution à l'amiable entre les parties. Mais l'arrivée d'un spécialiste va permettre un traitement et un suivi plus approfondi de ces dossiers (organisation de rencontres avec le donneur d'ordre (DO), avec le membre, entre le DO et le membre, tentative de trouver des solutions spécifiques, parfois originales). Une véritable « procédure » de médiation va donc se développer en 2010 tenant compte des intérêts du membre mais aussi de ceux des DO avec parfois les implications financières que cela peut comporter.

Accompagnement et développement des différentes entités

Le service juridique, à la demande des différents responsables, va continuer en 2010 à accompagner et participer au développement des différentes entités par l'analyse juridique et la recherche de solutions innovantes et adaptées aux spécificités des outils et du secteur.

Et notamment pour *le Secrétariat pour intermittents* et pour *Productions associées* :

- droit du travail et son application dans les contrats. L'analyse est sur le point d'être terminée. La phase de réflexion et de décision va pouvoir être entamée en 2010 en collaboration avec les directeurs de ces entités ;

- l'analyse de la TVA (surtout les exemptions de TVA) dans les activités (à partir de janvier 2010).

Pour *Le Palais de l'Intérim*. L'analyse de questions spécifiques liées à l'intérim est presque achevée. La phase de réflexion et de décision va pouvoir être entamée en 2010 en collaboration avec son directeur.

Préparation au lobbying

Le service juridique doit, en 2010, préparer un dossier en vue de lobbying notamment en matière de chômage : application uniforme de la règle du cachet, protection des créateurs, etc.

Formations internes et externes

Dans le cadre du plan de formation interne, le service juridique interviendra pour former les nouveaux membres du personnel à la matière du droit du travail et du droit social. Pour les plus « anciens » membres du personnel, il est prévu une formation plus thématique, selon les demandes des conseillers qui remontent vers le service juridique.

Le service juridique participera en 2010 à la formation sur les contrats donnée en externe (formation « Du rêve à la réalité »).

II.3. Service Communication

Newsletters

La newsletter destinée aux membres (SMartlink) va évoluer pour être plus régulière et plus courte, partant du constant qu'elle est très - trop - fournie et qu'il y a trop à lire pour ce type d'envoi. La périodicité passera en septembre à un envoi toutes les 6 semaines. Une plus grande part sera faite aux témoignages et aux informations pratiques.

Thèmes proposés : les revendications politiques, la collection de la Fondation SMartBe, le Palais de l'intérim, la BD et l'illustration, la mobilité internationale, les droits d'auteur, etc.

La SMarties news, newsletter interne. L'intranet est très peu utilisé et visité. Son évolution passe par plus d'interactivité pour être le prolongement de la newsletter interne.

Lancement de la newsletter DO « Les Cahiers de SMartBe » (lancement courant 2010)

L'objectif est de clarifier le rôle, les responsabilités de SMartBe, des membres et des donneurs d'ordre. Il s'agit de rassurer pour que les membres soient mieux accueillis par les donneurs d'ordre. Un autre objectif est d'expliquer, présenter les nouveautés techniques, juridiques, fiscales, administratives aux donneurs d'ordre. Dans la mesure du possible, des articles de la SMartLink seront aussi exploités dans cette newsletter.

Sites

Refonte générale des sites

Une réflexion est menée par le service communication en vue d'actualiser les sites au niveau de la forme, du contenu et du contenant, d'installer une nouvelle dynamique de news et de l'utilisation du web 2.0. (réseaux sociaux, interactivité avec les membres, blogs, forums actifs,...) et enfin de veiller à une plus grande fluidité entre les différents sites. Techniquement, le gestionnaire de contenu « spip » actuel sera remplacé par Drupal.

SMartTools

Il s'agira de revoir la forme et l'arborescence, de revoir la zone « donneurs d'ordre » en lien avec la nouvelle dynamique mis en place avec ce public. Ajout du nouveau folder qui leur est destiné.

SMartInfos

Il faudra revoir la forme et l'arborescence.

SMartAgora

De nouvelles fonctions ont été lancées: créations de groupes, calendrier amélioré, meilleure présentation des news, moteur de recherche google like. De nouveaux outils/services sont à développer pour rendre ce site original et spécifique aux artistes (mini-sites, Job agent, fundraising, édition d'Ebooks, boutique).

Dans le cadre d'un appel d'offres aux illustrateurs, un membre a été sélectionné. Il lui a été demandé de repenser un nouvel habillage d'Agora. La mise en ligne de la nouvelle maquette est prévue en automne 2010.

Site SMartr EU

Voir développement international.

Relations de presse

- *Soutien au BET* : sortie de la publication sur les intermédiaires, l'étude socio économique sur les prestations des membres et le colloque de présentation, publication pour l'étude sectorielle sur la Bd et l'illustration suivi du SMartDay, colloque de P.M. Menger. Sortie de la publication l'artiste entrepreneur.

- *Soutien aux actions locales* : Mons (droits d'auteur, podium d'été et jeunesse, statut social d'artiste, design), Charleroi (mai'tallugie), Liège (lancement du centre des tanneurs), Flandre (Frappant).

- *Soutien à une entité* : collection « portrait d'artistes » (action presse en mai – action presse et promo en automne), bourses SMartBe.

- Capsules Vidéos en partenariat avec Télévision du Monde

Télévision du Monde est une chaîne dédiée notamment au monde associatif, au développement durable, à la problématique de la citoyenneté et des droits de l'homme. Elle a comme vocation de s'intéresser également à la production culturelle et artistique. SMartBe, association ancrée dans l'économie sociale, souhaite sensibiliser le grand public aux métiers de la création : les faire (re)connaître et expliquer les différentes réalités liées à l'intermittence. Le partenariat : SMartBe fournit les thèmes et les contenus et TVM met à disposition un journaliste et le matériel nécessaire à la production et à la mise en forme. La réalisation de trois capsules de 8 à 12 minutes, diffusées sur la troisième chaîne de la RTBF, serviront de test pour un partenariat à plus long terme. Quatre vidéos test seront réalisées durant l'été 2010. Thèmes choisis : le secteur de la BD et de l'illustration, La collection SMartBe, le secteur de la musique et le développement d'un réseau européen (SMartEu).

II. 4. Bureau d'Études

Recherches

Recherches globales

- Finalisation de la recherche socio-économique sur les contrats SMartBe (*Etre intermittent dans le secteur artistique*) et plus généralement sur le travail artistique (mars 2010). Cette recherche comprend quatre entrées : profil des membres, profil des donneurs d'ordre, profil des prestations, profils croisés.
- Premières étapes d'une recherche sur les « Activités SMartBe » : profils, secteurs, disciplines, étendue, faisabilité, obstacles rencontrés, etc. Première phase de la recherche proprement dite : les données. Les autres phases : questionnaires en ligne et entretiens seront réalisés en 2011, de même que la publication (finalisation : novembre 2011).
- Finalisation d'un comparatif portant sur les différentes structures (Agences d'Intérim et associations) engagées dans les contrats occasionnels des artistes et plus généralement des intermittents. Rédaction d'un tableau de synthèse.

Recherches sectorielles

- Finalisation d'un Etat des Lieux de la BD et de l'illustration en Belgique. Analyse d'un questionnaire en ligne, descriptif de situation sectorielle et propositions d'avenir. Cette recherche (Fr et Nl) est complétée par une étude sur la structuration du marché de l'édition dans les secteurs de la BD et du livre de jeunesse en Belgique, en collaboration avec le CRISP (Centre de recherches et d'études sociopolitiques) où figurent également une synthèse des entretiens avec un échantillon d'éditeurs (finalisation novembre 2010).
- Participation à une recherche menée par l'Institut International du Théâtre (IIT – Belgique francophone) sur les conditions de travail des artistes du spectacle vivant (rédaction d'un questionnaire en ligne).

Colloques

- Colloque « L'artiste et ses intermédiaires » avec la participation de deux auteurs d'article dont une équipe de chercheurs du CNRS /France (23 février 2010)
- Colloque au départ de la recherche socio-économique sur les contrats (30 mars 2010) avec la participation d'un centre de recherche de l'ULB et d'un autre de l'Université de Gand.
- SMartday sur la BD et l'illustration présentation de l'Etat des lieux du secteur, présentation de la recherche sur le marché de l'édition dans ce secteur, intervention du syndicat national des auteurs BD (France), problématique du numérique dans le secteur de la BD. Organisation d'une soirée artistique autour de la BD et de l'illustration (19 novembre 2010).

Publications

- « *L'artiste et ses intermédiaires* », février 2010 (en coédition avec Lanoo Campus et Mardaga), version fr et version nl.
- *Répertoire des aides aux artistes* (septembre 2009), finalisation : septembre 2010.
- *Mémoire au gouvernement fédéral* (juillet 2010)
- *Etat des lieux de la BD et de l'illustration* (novembre 2010)
- Lancement de la publication 3. *L'artiste entrepreneur* : élaboration du plan, appel à contribution.

Contributions au lobbying

- Elaboration et rédaction du cahier de revendication de SMartBe (Mémoire fédéral).

Documentation

- Poursuite de la constitution du fonds documentaire et de la recherche documentaire sur base des besoins des différentes entités de SMartBe.
- Poursuite de l'archivage des résultats des questionnaires en ligne, archivages des entretiens (sonores et audiovisuels) réalisés par le BET et par le Service de la Communication
- Poursuite de l'intégration progressive de la documentation de Culture et Démocratie en vue d'un centre de documentation commun.
- Pour le lobbying : constitution de dossiers permettant d'aider à élaborer des positionnements.
- Mise à jour et publication du répertoire des aides à la création (secteur francophone).
- Documentation sur les artistes de la collection Fondation SMartBe.

- Lancement de l'archivage des projets. Poursuite de la gestion de la Banque de donnée « experts ».

Midis SMartBe : présentation et échange de vues avec le personnel (programme 2010)

- L'artiste et ses intermédiaires
- La communication au sein de SMartBe
- Recherche contrats « Etre intermittent dans le secteur artistique »
- Note politique
- La collection de SMartBe
- Activités artistiques et non artistiques (à confirmer)
- Le travail au projet (présentation de la recherche) et discussion du plan relatif à la publication 3 : l'artiste entrepreneur.
- Etat des lieux de la BD et illustration

Grandes conférences

A partir de fin 2010, le BET mettra sur pied une à deux fois par an une grande conférence donnée par un expert internationalement reconnu. Première conférence, le 14 décembre 2010 : Pierre-Michel Menger : *Le travail créateur, s'accomplir dans l'incertain*.

II.5. Service Formation

Réorganisation de la formation « Du rêve artistique au projet professionnel »

La formation se déroulerait de 9 à 17 heures, en 3 modules de 4 jours non résidentiels, soit un total de 84 heures de formation.

La formation est prise en charge par un seul formateur et non plus par deux, l'abandon du résidentiel éliminant toute une série de contraintes logistiques et relationnelles (gestion des chambres, des repas, des soirées...). Cette nouvelle optique permet une économie substantielle (nuitées, repas du soir, honoraires...). On peut dès lors envisager d'approcher l'équilibre financier et de limiter les dépenses sur fonds propres. Le fait que les formations ne soient plus résidentielles démultiplie l'offre potentielle de locaux adaptés à la formation.

Nouvelles thématiques

Ces modules supplémentaires, comme le module sur le prix, sont ouverts également aux personnes qui n'ont pas participé au module principal (« Du rêve... »).

• **1. Communication**

La plupart des candidats artistes ont bien du mal à se confronter à des entretiens de face à face au cours desquels ils sont amenés à présenter leur travail. Une représentation erronée de leurs interlocuteurs (producteurs, diffuseurs, éditeurs, galeristes, décideurs institutionnels, employeurs potentiels...), un manque de confiance en soi ou, *a contrario*, un excès de confiance les amènent bien souvent à échouer dans leurs démarches.

Ce module d'une journée est axé d'une part sur la communication interpersonnelle et d'autre part sur des notions de communication « marketing ».

• **2. Négociation**

Rebondissant sur la pratique de la communication, ce module se veut résolument positif, en amenant le questionnement sur un terrain pratique, celui de la négociation raisonnée. La négociation raisonnée, ou méthode gagnant/gagnant est fondée sur la coopération. Cette méthode se base sur les avantages mutuels et aide à retenir des critères justes, objectifs, pour trouver un accord.

• **3. Réseautage**

Réseautage : moyen organisé pour créer des liens avec des relations de relations, dans l'objectif d'accroître son champ de contacts personnels, son réseau. Le réseau est un groupe de personnes qui se connaissent et s'entraident. Il permet d'obtenir des renseignements dans divers domaines, d'ouvrir des/ses portes.

• **4. Intervisions**

De nombreux participants sont demandeurs d'un suivi de leur formation. Ils souhaitent pouvoir se rencontrer à nouveau, à intervalle défini, pour faire le point, évaluer leur progression avec l'aide de tiers, échanger de manière formelle avec leurs pairs, partager des pratiques. Des séances d'intervisions mensuelles de 3 heures, en soirée, seront à mettre en place dans les différents sièges de SMartBe,

animées par un des deux formateurs encadrant les différentes formations. Ces interventions sont réservées aux anciens participants aux formations.

Offre de formation en 2011

6 cycles de 12 journées = 72 journées, 3 journées « Communication », 3 journées « Prix de vente », 3 journées « Négociation », 3 journées « Réseaux ». Soit 84 journées de formation et 12 soirées d'intervention. SMartBe fait donc le pari de proposer plus de 500h de formation en 2011.

Ces formations connaissent un succès croissant car elles répondent à un besoin important des artistes, se professionnaliser. Ces formations favorisent la conscientisation et la capacité des personnes à assumer leur rôle de micro-entrepreneurs, c'est-à-dire de pilote de projet, leur place dans une chaîne économique sectorielle, les multiples rôles périphériques indispensables au développement de l'activité.

II.6. SMartBe Bourses / SMartBe Beurzen

2010

- Verandering naam: SMartBe Beurzen in plaats van SMart Artistenresidenties;
- de opvolging van de nog niet afgesloten dossiers van 2009;
- de opvolging van de dossiers van 2010;
- september 2010: lancering van een nieuwe oproep voor kandidaten voor een SMartBe Beurs 2011;
- de opvolging van de dossiers die binnenkomen naar aanleiding van deze oproep;
- mogelijkheid creëren om via een interne storting de beurzen voortaan in een Activiteit te beheren;
- communicatie over de beurzen via de SMartLink;
- creëren van een rubriek SMartBe Beurzen op de website van SMartBe waar de historiek overzichtelijk terug te vinden is;
- de contacten met de WBI intensiveren om afspraken te maken over hun financiële steun aan de laureaten.

2011

1) SMartBe Beurs voor creatie, vorming:

- de opvolging van de nog niet afgesloten dossiers van 2010;
- de opvolging van de dossiers van 2011;
- september 2011: lancering van een nieuwe oproep voor kandidaten voor een SMartBe Beurs 2012;
- de opvolging van de dossiers die binnenkomen naar aanleiding van deze oproep;
- communiceren over de beurzen via de SMartLink en de website;
- de contacten met de WBI onderhouden voor een bijdrage aan de financiële kosten.

2) Uitwerken en opstarten van andere concepten voor beurzen die de creatieve sector ten goede komen:

-- **SMartBe Beurs voor leden die een bepaald (creatief) vakmanschap willen leren van een ervaren iemand die geen opvolger heeft.** Bijvoorbeeld een uitgever van kunstboeken, een instrumentenbouwer...

- met geïnteresseerde vakmensen de inhoud bespreken en voorwaarden opstellen (deze vakmensen worden in eerste instantie door SMartBe gevraagd);
- een oproep lanceren voor de leden;
- dossiers uitkiezen en opvolgen;
- communiceren over de beurzen via de SMartLink en de website.

-- **SMartBe Beurs voor leden die een kans hebben om een zogenaamde "bekendheidsdrempel" te overschrijden.**

Dat wil zeggen voor leden die op een bepaald moment in hun carrière de kans krijgen (bv. op uitnodiging) door te stoten naar een groter publiek door bijvoorbeeld deel te nemen aan een festival, een expositie in het buitenland,... maar geen geld genoeg hebben om daar aan deel te nemen.

Hier kan SMartBe met een beurs voor reis- en verblijfskosten, inschrijvingskosten, materiaalkosten,, tegemoetkomen, waar andere instanties dat niet doen.

- een oproep lanceren voor de leden;
- dossiers uitkiezen en opvolgen;
- communiceren over de beurzen via de SMartLink en de website.

II.7. Développement international

II.7.1. SMartFr

Lancement effectif de l'activité SMartFr Production de spectacles sur base d'un processus de co-construction de l'offre et de la demande : mise en ligne officielle de l'outil et des inscriptions, traitement des dossiers en mode réel, poursuite de l'ouverture des bureaux SMartFr dans les villes stratégiques : Paris, Lyon, Strasbourg... Actuellement : Lille et Montpellier, mise en place de sessions d'information dans ces bureaux, basculement de l'activité des partenaires dans SMartFr, écriture du règlement de production, ajustement de l'outil informatique et des procédures sur base des retours des équipes opérationnelles et des utilisateurs.

Transfert d'expérimentation SMartBe / SMartFr

Cette action consiste en la formation des équipes opérationnelles françaises : les gestionnaires et conseillers. Un parcours de formation a été élaboré en 2009 en vue d'être mis en pratique à compter de février 2010. Ce parcours comprend les étapes de formation suivantes : Philosophie de « SMart » : historique, valeurs et genèse du projet, réglementations et enjeux de la filière artistique et culturelle au sens large, utilisation de l'outil, gestion d'activités et animation de sessions d'info. A partir du second trimestre 2010, SMartFr travaillera à la mise en place d'un plan de formation continue.

Développement des services SMartFr

Cet axe de travail sous-tend des travaux d'ordre informatique et d'analyse des réglementations en vigueur : poursuite des travaux sur la production de projets (hors champs du spectacle) et la gestion de contrats sous tiers payant (réflexions et adoption d'un fonctionnement général ; rédaction du cahier des charges pour le paramétrage informatique), développement informatique de l'outil, testing et simulation de l'outil par les équipes opérationnelles et des utilisateurs « cobayes », ajustements informatiques, mise en place de procédures transparentes et simplifiées pour les équipes opérationnelles et les utilisateurs, rédaction des formulaires de gestion et complément au règlement de production, lancement effectif de ces deux services, mise en place du service juridique.

Développement de SMartFr Association Professionnelle des Métiers de la Création

Développement et structuration, résolution des questionnements d'ordre réglementaire, création du fonds de garantie, rencontres avec les administrateurs de l'APMC belge afin d'échanger sur l'historique et les savoirs de chacun.

Développement territorial et création de partenariats avec des professionnels de la filière artistique et culturelle

- développement des partenariats de « terrain » ;
- création de nouveaux bureaux SMartFr dans des villes stratégiques.

Communication & Relations institutionnelles

- poursuivre les actions de communication à échelle nationale, telle que la participation aux BIS 2010 (Biennales Internationales du Spectacle vivant) ;
- développement de nos outils de communication ;
- élargissement des contacts et relations avec les institutionnels.

II.7.2. Développement Européen

Participation à la MOC (Méthode Ouverte de Coordination sur la mobilité des artistes et des professionnels de la culture en Europe).

Dans le cadre des objectifs de l'agenda européen de la culture pour 2008-2010 et d'après les conclusions du Conseil des représentants des gouvernements des États membres⁷, la mobilité des artistes et des professionnels de la culture est l'un des 5 domaines⁸ d'action prioritaires définis pour la Méthode Ouverte de Coordination (MOC).

La MOC⁹ est un organe consultatif de la Commission constitué (sur base volontaire) de délégués de différents pays de l'UE (représentant de ministères de la culture et de praticiens désignés par les autorités nationales). Ils sont amenés à réfléchir ensemble à des recommandations sur des thématiques prédéfinies. Ensuite, le Conseil des Affaires Culturelles peut décider de suivre (ou pas) les recommandations.

La MOC, *Mobilité des Artistes et des Professionnels de la Culture* a été mise sur pied le 1 Mars 2008. Trois assemblées plénières étaient organisées par an. 22 pays y étaient représentés et 5 sujets prioritaires ont été dégagés par le groupe : améliorer l'information, le conseil et l'encadrement, développer des programmes et schémas de supports liés à la mobilité, ôter les obstacles à la mobilité liés aux régulations, lois et pratiques administratives, améliorer les statistiques liées à la mobilité dans l'Union Européenne.

Ces sujets ont été investigués par des groupes de travail restreints (les sous-groupes). Ceux-ci étaient libres d'aborder leur sujet à leur guise. L'implication dans les différents groupes de travail était volontaire. La présentation de résultats d'autres groupes de travail, études nationales, conférences, ainsi que des informations d'autres DG de la Commission ont alimenté le groupe de travail. En outre, deux études ont été commanditées pour alimenter la réflexion du groupe de travail : « Mobility Matters : soutenir la mobilité artistique en Europe » (ERICarts, 2008), « L'étude de faisabilité sur des systèmes d'information pour soutenir la mobilité des artistes et des professionnels de la culture » (ECOTEC, 2009).

Le sous-groupe de travail sur les intermédiaires

SMartBe a été désigné par la Communauté française pour présider le sous-groupe sur les intermédiaires. Le temps de travail initialement prévu (1 an) a rapidement été écourté à 6 mois, pour que la Commission puisse présenter le rapport au Conseil des Affaires Culturelles en Juillet 2010 et préparer les lignes budgétaires du Programme Culture de l'UE 2011-2013.

SMartBe a rencontré les membres du sous-groupe (FI, FR, SE, CY) et préparé un questionnaire. 11 structures ont répondu à celui-ci (membres du sous-groupe et intermédiaires désignés par ceux-ci). Ces réponses ainsi que de nombreuses discussions ont alimenté le rapport et les recommandations du sous-groupe.

Objectifs de SMartBe

La participation au groupe de travail était volontaire et bénévole. Les objectifs principaux de la participation de SMartBe à la MOC étaient : de participer au contenu des recommandations du secteur au niveau EU, d'alimenter le carnet d'adresse, de rendre visible SMartBe (donc SMartEu) sur la scène internationale.

⁷ http://europa.eu/legislation_summaries/culture/cu0001_fr.htm

⁸ Les autres sujets prioritaires sont :

- favoriser l'accès à la culture, notamment par la promotion du patrimoine culturel, le multilinguisme, la numérisation, le tourisme culturel, les synergies avec l'éducation, en particulier l'éducation artistique et la mobilité accrue des collections ;
- établir des données, des statistiques et des méthodes dans le domaine culturel et améliorer leur comparabilité ;
- accroître au maximum le potentiel du secteur culturel et créatif, en particulier celui des PME ;
- promouvoir et mettre en œuvre la convention de l'Unesco sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

⁹ http://europa.eu/legislation_summaries/glossary/open_method_coordination_fr.htm

SMartEu

Rappel

- être un réseau composé d'agences opérationnelles (les guichets nationaux),
- offrir des solutions globales et intégrées aux problématiques de la mobilité
- se baser sur des expériences de terrain
- être sans but lucratif
- être composé d'Associations Professionnelles des Métiers de la Création, elles aussi en réseaux, assurant la défense des intérêts de ces acteurs et garantissant des valeurs fédératives et communautaires, lesquelles constituent depuis toujours la philosophie SMart.

Création d'un site internet www.smarteu.eu

Ce site internet présentera le projet, il sera composé d'un discours fédérateur, porteur des valeurs et de la philosophie SMart.

Ce site internet permettra de présenter la matrice du réseau SMartBe – SMartFr. Il permettra également d'afficher nos positions et nos premières solutions en matière de mobilité des artistes et des œuvres, de sécurisation des parcours professionnels des métiers de la création.

Enfin, il servira à la recherche de partenaires.

Un version multilingue est prévue (FR, ENG, DE, ESP et IT).

Création d'une structure juridique : SMartEu aisbl (association internationale sans but lucratif)

Rédaction et dépôt des statuts (2011).

Créer un partenariat avec le réseau Practics

Ce projet pilote fournit l'information nécessaire à la mobilité des artistes et des professionnels de la culture mais ces informations ne sont pas opérationnelles telles quelles, d'où le besoin d'intermédiaire comme SMartEu et ses guichets nationaux (SMartBe-SMartFr...) pour les mettre en pratique. De manière générale, il s'agit de poursuivre les contacts initiés.

Préparation du développement des agences nationales à l'étranger : SMartDe, SMartUk...

Cette action comprend le travail suivant :

- faire financer une étude de faisabilité et un état des lieux des structures intermédiaires existantes par Bruxelles Export (à voir aussi avec le WBI)
- sélectionner les pays prioritaires pour implantation sur base des études mentionnées ci-dessus
- commencer la recherche d'experts et de partenaires pour créer conjointement et sur base d'une mutualisation des moyens et compétences ces agences nationales
- organiser le travail d'analyse des différents systèmes de sécurité sociale.

II.8 Les organes de gestion

2010 voit la mise en place d'une instance (bureau Politique) entre CA de SMartBe, Association professionnelle des métiers de la création et directeurs des entités de SMartBe. Il prend en charge une réflexion politique et stratégique sur des questions globales et ponctuelles.